

Cahier des charges

de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Formation des cadres sportifs

Discipline :

Athlétisme

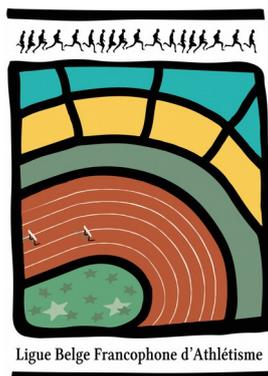
Niveau :

*Moniteur Sportif Initiateur incluant Animateur en Athlétisme**

Organisme délégataire :

Ligue Belge Francophone d'Athlétisme

Version **2.0** avalisée en Commission Pédagogique Mixte du 04/03/2019



* Dans le présent référentiel, le masculin a été employé à titre épicène

ADEPS

Opérateur de formation **LBFA**

1	<i>DONNÉES ADMINISTRATIVES</i>	7
1.1	Informations concernant l'opérateur délégué à la rédaction	7
1.2	Introduction générale de la formation.	8
1.3	Homologation et certification	9
2	<i>REFERENTIEL « FONCTION ET COMPÉTENCES » : DESCRIPTION DES FONCTIONS EXERCÉES ET COMPÉTENCES REQUISES</i>	10
	Vocation pédagogique	10
2.1	MONITEUR SPORTIF ANIMATEUR	11
0	<i>INTRODUCTION DU CAHIER DES CHARGES / REFERENTIEL DE FORMATION</i>	6
2.1.2	Profil de fonction du MONITEUR SPORTIF ANIMATEUR en Athlétisme	11
2.1.3	Public cible du MONITEUR SPORTIF ANIMATEUR en Athlétisme	11
2.1.5	Cadre d'autonomie et de responsabilité du MONITEUR SPORTIF ANIMATEUR en Athlétisme.	11
2.2	MONITEUR SPORTIF INITIATEUR	11
2.2.1	Prérequis du MONITEUR SPORTIF INITIATEUR en Athlétisme	11
2.2.2	Profil de fonction du MONITEUR SPORTIF INITIATEUR en Athlétisme	12
2.2.3	Public cible du MONITEUR SPORTIF INITIATEUR en Athlétisme	12
2.2.4	Cadre d'intervention du MONITEUR SPORTIF INITIATEUR en Athlétisme	12
2.2.5	Cadre d'autonomie et de responsabilité du MONITEUR SPORTIF INITIATEUR en Athlétisme	12
3	<i>DESCRIPTION DES MODALITÉS PRÉALABLES A L'ORGANISATION DE LA FORMATION MONITEUR SPORTIF INITIATEUR incluant MONITEUR SPORTIF ANIMATEUR en athlétisme</i>	13
3.1	Schéma de base d'organisation de la formation	13
3.2	Informations à fournir par l'opérateur de formation	13
3.3	Durée théorique pour chaque niveau de qualification	14
3.4	Test préliminaire ou probatoire à la formation	14
3.5	Documents administratifs à fournir par le candidat	15
3.6	Modalités d'inscription (préalable et définitive).	15
3.7	Droit de rétractation	15
3.8	Protection des données personnelles	16

3.9 Modalités diverses 16

3.10 Prérequis à l'homologation / à la certification du brevet MS Initiateur en Athlétisme 17

4 REFERENTIEL « FORMATION » : DESCRIPTION DU PROGRAMME ET DU CONTENU DES COURS SPÉCIFIQUES.....18

4.1 Thématique 1 : Cadre institutionnel et législatif : 19

4.1.1 CS_011 Coursus de formation LBFA-ADEPS 20

4.1.2 CS_111 Organisation administrative de l'athlétisme : 25

4.2 Thématique 2 : Didactique et méthodologie (connaissances et savoirs théoriques à maîtriser). 30

4.2.1 CS_021 Animation d'un Kid's Athletics : 31

4.2.2 CS_121 Méthodologie et gestion de groupe :36

4.2.3 CS122_Parcours athlétiques : 41

4.2.4 CS_123 Ateliers FFA: 46

4.2.5 CS_124 Kid's Athletics : 51

4.2.6 CS_125 Progressions pédagogiques : 56

4.2.7 CS_126 Stretching : 61

4.2.8 CS_127_Stage Didactique : 66

4.3 Thématique 3 : Facteurs déterminants de l'activité et de la performance sportive. 70

4.3.1 CS_031 Découvertes athlétiques : 72

4.3.2 CS_131_Fondamentaux techniques : 77

4.3.3 CS_132_Règlement athlétique simplifié : 81

4.3.4 CS_133_Initiation athlétique de l'enfant : 87

4.3.5 CS_134 Évaluer les aptitudes athlétiques : 92

4.3.6 CS_135 Techniques Spécifiques : courses, sauts et lancers : 97

4.4 Thématique 4 : Aspects sécuritaires et préventifs. 101

4.4.1 CS_141_Sécurité_Athlétique : 102

4.5 Thématique 5 : Cadre éthique et déontologique107

4.5.1 CS_151_Charte des droits de l'enfant dans le sport : 109

4.6 Tableau synthèse « charge théorique de travail » du niveau de formation Moniteur Sportif animateur. 114

4.7 Tableau synthèse « charge théorique de travail » du niveau de formation Moniteur Sportif Initiateur : 115

4.8 Tableau synthèse des pondérations modules vs thématiques & thématiques vs cursus Moniteur sportif animateur 116

- 4.9 Tableau synthèse des pondérations modules vs thématiques & thématiques vs cursus Moniteur sportif Initiateur 117
- 4.10 Tableau synthèse des titres/qualifications et expériences utiles à la fonction d'intervenant dans le dispositif de formation Moniteur Sportif animateur. 118
- 4.11 Tableau synthèse des titres/qualifications et expériences utiles à la fonction d'intervenant dans le dispositif de formation Moniteur Sportif Initiateur. 119
- 4.12 Synthèse des diplômes, brevets, certifications donnant droit à une dispense totale du module de plein droit pour la formation Moniteur Sportif animateur 121
- 4.13 Synthèse des diplômes, brevets, certifications donnant droit à une dispense totale du module de plein droit pour la formation Moniteur Sportif Initiateur 123

5 RÉFÉRENTIEL FORMATION : DESCRIPTION DU PROGRAMME DES CONTENUS DES STAGES PÉDAGOGIQUES.....126

- 5.1 Présentation du (des) stage(s) 126
- 5.2 Dossier de stage 126
 - 5.2.1 Signalétiques 126
 - 5.2.2 Cahier/Carnet de stage 127
 - 5.2.3 Rapport de stage 127
- 5.3 Règles concernant les Maîtres de Stages 128
- 5.4 Acceptation potentielle des Maîtres de Stages 128
- 5.5 Endroits et niveaux de Stages 128
- 5.6 Évaluation du stage et du cahier de stage 129

6 RÉFÉRENTIEL « ÉVALUATION » : DESCRIPTION DES MODALITÉS D'ÉVALUATION.....130

- 6.1 Délai d'organisation des évaluations 130
- 6.2 Conditions d'accès aux évaluations et conséquences d'un non-respect 130
 - 6.2.1 Présences au cours 130
 - 6.2.2 Autres modalités à décrire 130
- 6.3 Publicité des accès aux évaluations 131
- 6.4 Publicité des modalités lors d'absences aux évaluations 131
- 6.5 Nombre de sessions d'évaluation 131
- 6.6 Constitution du Jury d'évaluation 132
- 6.7 Décisions et délibérations du jury d'évaluation (Procès Verbal) 132
- 6.8 Motivation du résultat en délibération 132
- 6.9 Procédure de communication des résultats auprès de l'AG Sport 134
- 6.10 Procédure de communication des résultats aux candidats 135
- 6.11 Recours et procédures 135

7	CONDITIONS DE DISPENSES ET D'ÉQUIVALENCES DE DIPLÔMES (Belgique ou étranger).....	137
7.1	Conformité des dossiers VAFE à introduire	137
7.2	Valorisation des Acquis de Formation (VAF)	138
7.2.1	Base / recevabilité de la demande de VAF	138
7.2.2	Éléments à présenter pour une VAF	138
7.3	Valorisation des Acquis d'Expériences (VAE)	140
7.3.1	Base de la demande / recevabilité de VAE	140
7.3.2	Éléments à présenter pour une VAE	141
7.4	Frais de procédure pour une VAFE	142
7.5	Procédures administratives VAFE (Où, comment et quand envoyer le dossier ?)	142
7.5.1	Où envoyer le dossier VAFE ?	142
7.5.2	Comment envoyer le dossier VAFE ?	142
7.5.3	Quand solliciter un dossier VAFE ?	143
7.6	Analyse concernant la demande de VAFE	143
7.7	Décisions concernant la demande de VAFE	143
7.8	Valorisation des anciennes formations spécifiques ADEPS	144
7.8.1	Cours généraux :	144
7.8.2	Cours spécifiques	144
7.9	Tableau synthèse complet des procédures "VAFE"	145
8	REFERENTIEL « CERTIFICATION » : DESCRIPTION DES RÈGLES D'HOMOLOGATION ET D'OBTENTION DES BREVETS.....	146
9	ANNEXES.....	147
9.1	Convention de Stage	147
9.2	Fiche de guidance	150
9.3	Fiche de préparation de séance	152
9.4	Évaluation Journalière du stage didactique	155
9.5	Évaluation Finale du stage didactique	156

0 INTRODUCTION DU CAHIER DES CHARGES / REFERENTIEL DE FORMATION

Le cahier des charges constitue la référence légale (voir ci-dessous points de référence décrets) dans laquelle chaque opérateur de formation et chaque candidat trouvera les informations concernant le dispositif de formation pour devenir cadre sportif certifié par l'Administration Générale du Sport. Y figurent entre autres les droits et devoirs des candidats, de l'AGS ainsi que des opérateurs de formations, mais aussi les relations entre les parties prenantes de l'ensemble du dispositif. Plus spécifiquement pour le candidat, les informations sur les moyens d'inscription et de communication avec tout opérateur reconnu comme "déléataire de la formation" seront explicitées.

Le cahier des charges constitue donc la référence légale à laquelle chaque opérateur de formation (« *fédération ou institution délégataire pour l'organisation des formations de cadres ainsi que des formations reconnues* ») doit se conformer en matière de formations de cadres.

Les points de référence décrets sont évoqués dans le décret du 08/12/06 :

« Art. 41. § 1er. Le Gouvernement désigne les fédérations et les associations habilitées à organiser les formations qui leur sont spécifiques. Après consultation de la fédération ou de l'association désignée, il arrête pour chaque type et chaque niveau de formation un cahier des charges portant sur :

- 1° Les champs de compétences;*
- 2° Les modalités d'organisation;*
- 3° Le programme et le contenu;*
- 4° Les conditions d'accès;*
- 5° Les modalités de l'évaluation;*
- 6° Les qualifications et/ou, le cas échéant, l'expérience utile exigées des intervenants;*
- 7° Les conditions de dispenses de modules de formation;*
- 8° Les modalités de l'homologation des brevets. »*

Chaque opérateur de formation délégataire reconnu est invité à :

- se référer adéquatement au cahier des charges référentiel,
- indiquer comment il va répondre aux orientations pédagogiques imposées,
- développer l'application des diverses procédures explicitées.

In fine, ce cahier des charges / référentiel de formation permet à l'Administration Générale du Sport de veiller à la qualité méthodologique et organisationnelle des formations qu'elle reconnaît et certifie.

Dans ce référentiel, sont notamment utilisés à titre épïcène les termes : candidat, moniteur sportif, cadre sportif, chargé de cours,...

1 DONNÉES ADMINISTRATIVES

1.1 Informations concernant l'opérateur délégué à la rédaction

L'opérateur :

Ligue Belge Francophone d'Athlétisme (L.B.F.A.) a.s.b.l

. Avenue de Marathon 119/D
1020 BRUXELLES

Thibaut Duval (coordonnateur des formations LBFA)
↳ thibaut.duval.formations.lbfa@gmail.com

Frédérique Deroubaix (secrétariat)
↳ f.deroubaix@skynet.be
. 02/474 72 02

L'A.D.E.P.S. :

**Fédération Wallonie Bruxelles
Direction Générale du Sport
Cellule formation des cadres sportifs**

. Boulevard Léopold II, 44
1080 BRUXELLES

Valéry Gérard
↳ adeps.coursgeneraux@cfwb.be
. 02/413 20 76
Fax 02/413 29 10

Le conseiller pédagogique :

Serge Moreaux
↳ serge.moreaux@skynet.be
. 0477/24 63 23

1.2 Introduction générale de la formation.

La réforme mise en place en 2012 vise à obtenir une meilleure reconnaissance et crédibilité des métiers du Sport à travers la formation fédérale. Elle intègre le Cadre Européen de Certification (CEC)

Types de formations :

1. Moniteur Sportif Initiateur (M.S. Ini) - incluant M.S. Animateur (M.S. Ani)
2. Moniteur Sportif Éducateur (M.S. Edu)
3. Moniteur Sportif Entraîneur (M.S. Train)

Ce cahier des charges est d'application pour les formations de Moniteur Sportif Initiateur Athlétisme pour les années 2012 et après, mais également pour la formation Moniteur Sportif Animateur Athlétisme. La formation Moniteur Sportif Animateur Athlétisme constitue une partie de la formation M.S. Ini Athlétisme qui peut être suivie au préalable de celle-ci.

Concrètement, trois possibilités s'offrent aux futurs candidats :

1. Formation Moniteur Sportif Animateur en Athlétisme

Le candidat a la possibilité de s'inscrire aux modules constituant ce brevet. L'évaluation est formative sur la pratique de terrain.

2. Formation Moniteur Sportif Initiateur Athlétisme en 2 étapes

Dans un premier temps, le candidat a la possibilité de passer le brevet Animateur Athlétisme. Dans un second temps, il pourra s'inscrire à la formation MS Initiateur en Athlétisme (en étant exempté des modules déjà suivi en Animateur). Le candidat présentera une évaluation complète avant d'obtenir son diplôme.

3. Formation Moniteur Sportif Initiateur Athlétisme en 1 étape

Le candidat ne possédant pas le brevet Animateur peut s'inscrire à la formation MS Initiateur, où il suivra l'entièreté de la formation (y compris les modules communs avec Animateur Athlétisme).

Types de formation :

La formation Moniteur Sportif Initiateur fait référence à des méthodes de pratiques et d'enseignement, d'éducation et de formation. C'est enseigner, transmettre un savoir ou une expérience par des méthodes adaptées à un individu ou à un groupe d'individus.

Le contenu de la formation spécifique en athlétisme est organisé sous forme de modules de formation (unités indépendantes et identifiables de contenus de formation) repris dans cinq thématiques différentes identiques à celles des Cours Généraux de l'ADEPS :

- Thématique 1 : Cadre institutionnel et législatif
- Thématique 2 : Didactique et méthodologie
- Thématique 3 : Facteurs déterminants de l'activité et de la performance
- Thématique 4 : Aspects sécuritaires et préventifs
- Thématique 5 : Éthique et déontologie

Un niveau intermédiaire de qualification a été mis en place « Animateur en athlétisme ». Ce niveau intermédiaire est exclusivement constitué de certains modules clairement identifiés de la formation Moniteur Sportif Initiateur en Athlétisme.

La formation **Moniteur Sportif Animateur en Athlétisme** a été remise sur pied en 2014 au sein de la LBFA. Elle est destinée aux jeunes qui veulent prendre en charge un groupe dans un club d'athlétisme ainsi qu'aux adultes qui souhaitent se familiariser davantage avec le sport olympique numéro 1 !

Cette formation s'inscrit dans le cursus de formation de l'ADEPS, comme la première porte d'entrée dans l'encadrement des plus jeunes. La formation est sanctionnée par un brevet fédéral LBFA.

Cette formation est à vocation d'animation (avec quelques notions pédagogiques), en aucun cas, un Animateur Athlétisme ne peut être considéré comme un moniteur sportif.

La formation **Moniteur Sportif Initiateur en Athlétisme** est essentiellement, à vocation pédagogique. Elle est destinée aux candidats désireux d'encadrer les jeunes en école d'athlétisme.

Le diplômé aura les connaissances pour enseigner les bases techniques fondamentales propres aux « JEUNES » ainsi que leurs approches ludiques.

Le candidat doit avoir réussi les cours généraux MS Initiateur ainsi que le module sécuritaire (repris au point 3.10) et ce, avant, pendant ou après les cours spécifiques athlétisme.

1.3 Homologation et certification

Les brevets d'Animateur et Moniteur Sportif Initiateur sont homologués/certifiés, et donc reconnus, par la Fédération Wallonie-Bruxelles au terme du cursus complet.

La réussite des cours généraux (ou leur validation par voie de valorisation d'acquis de formation - voir section 7) correspond à la validation de la première étape du cursus de formation en vue de l'obtention du brevet. La validation des cours généraux est opérée exclusivement et directement par le service formation des cadres de l'AG Sport.

A la réussite des cours généraux, le candidat obtient une attestation (bulletin personnalisé), donnant accès à la seconde étape de la formation (les cours spécifiques). L'AG Sport délivre une attestation de réussite. La réussite des cours généraux n'équivaut donc pas à une homologation de brevet !

La réussite des cours spécifiques correspond à la validation de la seconde étape du cursus de formation en vue de l'obtention du brevet.

La validation du module « *Une pratique en toute sécurité : les 1ers soins en milieu sportif* » (opéré par un opérateur reconnu par l'AG Sport) constitue aussi un prérequis à la certification / à l'homologation de tout brevet Moniteur Sportif Initiateur par l'Administration Générale du Sport (brevet à vocation pédagogique).

En résumé, un parcours de formation sera homologué / certifié par l'Administration Générale du Sport par la délivrance d'un brevet après la validation de 3 phases / 3 étapes :

- ***Les cours généraux (prérequis aux cours spécifiques)***
- ***Les cours spécifiques***
- ***Le module « Une pratique en toute sécurité : les 1ers soins en milieu sportif ». Ce module peut être suivi à tout moment du parcours de formation***

2 REFERENTIEL « FONCTION ET COMPÉTENCES » : DESCRIPTION DES FONCTIONS EXERCÉES ET COMPÉTENCES REQUISES.

Ce chapitre répond à l'Art. 41. § 1^{er} du décret du 8 décembre 2006, aux points 1 (les champs de compétences) et 4 (les conditions d'accès).

La formation spécifique dispensée par l'opérateur délégataire de formation doit impérativement se référer aux profils de compétences générales de chaque niveau de qualification des cadres sportifs, fixés par l'AG Sport de la Fédération Wallonie Bruxelles. Ces profils doivent être adaptés aux spécificités de la (des) discipline(s) auquel / auxquelles le présent référentiel de formation fait référence.

Vocation pédagogique

La formation de cadres sportifs à vocation pédagogique fait référence à des méthodes et pratiques d'enseignement, d'éducation et de formation. C'est enseigner, transmettre un savoir ou une expérience par des méthodes adaptées à un individu ou un groupe d'individus.

La formation d'un cadre sportif à vocation pédagogique recouvre quatre niveaux de qualifications indépendants, non obligatoirement hiérarchisés au niveau spécifique.

MONITEUR SPORTIF ANIMATEUR :	Animer à la pratique sportive
-------------------------------------	--------------------------------------

MONITEUR SPORTIF INITIATEUR :	Animer - Initier - Fidéliser à la pratique sportive
--------------------------------------	--

MONITEUR SPORTIF ÉDUCATEUR :	Former et consolider les bases de la performance
-------------------------------------	---

MONITEUR SPORTIF ENTRAÎNEUR :	Systématiser et optimaliser l'entraînement pour performer
--------------------------------------	--

Tous ces niveaux de qualification sont structurés en fonction :

- de prérequis : *compétences préalables à la formation*
- du profil de fonction : *capacité d'appliquer, d'utiliser des connaissances (savoirs), aptitudes (savoir-faire) et attitudes (savoir-être) de façon intégrée pour agir dans un contexte défini (éducation, travail, développement personnel ou professionnel).*
- du public cible : *public à charge du cadre sportif*
- du cadre d'intervention : *cadre, domaine et lieu où se déroule la fonction*
- du cadre d'autonomie et de responsabilité : *cadre, contexte, niveaux d'autonomie et de responsabilité par rapport à la fonction*

Afin de pouvoir constituer les modules de formation (unités indépendantes et identifiables de contenus de formation), chaque niveau de qualification indépendant est envisagé sous l'angle de 5 thématiques :

- Cadre institutionnel et législatif
- Didactique et méthodologie
- Facteurs déterminants de l'activité et de la performance
- Aspects sécuritaires et préventifs
- Éthique et déontologie

2.1 MONITEUR SPORTIF ANIMATEUR

2.1.1 Prérequis du MONITEUR SPORTIF ANIMATEUR en Athlétisme

Le candidat Accompagnant-Animateur doit :

- Être âgé de 16 ans dans l'année de la formation
- Être en ordre d'affiliation à la LBFA ou dans une Fédération régionale, nationale ou internationale reconnue.

2.1.2 Profil de fonction du MONITEUR SPORTIF ANIMATEUR en Athlétisme

Soutien à l'encadrement des jeunes athlètes en écoles d'athlétisme sous la supervision d'un moniteur sportif diplômé.

- Animer et motiver à la pratique de l'athlétisme ;
- Fidéliser à une activité athlétique ;
- Pouvoir restituer et enseigner les règlements de la pratique compétitive.

2.1.3 Public cible du MONITEUR SPORTIF ANIMATEUR en Athlétisme

- Les enfants à partir de 6 ans dans une pratique de découverte de l'athlétisme ;
- Les enfants de 10-13 ans en phase de formation de base ;

2.1.4 Cadre d'intervention du MONITEUR SPORTIF ANIMATEUR en Athlétisme.

- L'Accompagnant Animateur en Athlétisme aura reçu les premières notions de l'encadrement spécifique à l'athlétisme. Il faut voir sa fonction comme étant un soutien à l'encadrement des jeunes athlètes.
- Il sera supervisé par des moniteurs sportifs au sein des écoles d'athlétisme.

2.1.5 Cadre d'autonomie et de responsabilité du MONITEUR SPORTIF ANIMATEUR¹ en Athlétisme.

- Agir sous supervision dans des situations connues et définies liées à un domaine d'encadrement et/ou de formation, avec un degré de responsabilité limité à l'exécution des tâches.
- Agir avec un degré d'autonomie et de responsabilité limité aux choix posés et mis en œuvre dans des situations caractéristiques au sein d'un domaine d'encadrement et/ou de formation dans lesquelles un nombre restreint de facteurs varient.

2.2 MONITEUR SPORTIF INITIATEUR

2.2.1 Prérequis du MONITEUR SPORTIF INITIATEUR en Athlétisme

- Le candidat Moniteur Sportif Initiateur doit :
- Être âgé d'au moins 16 ans au début de la formation
- Être en ordre d'affiliation à la LBFA ou dans une Fédération régionale, nationale ou internationale reconnue.

¹ Voir descripteurs génériques du CFC - Annexe 1^{ère} - Moniteur Belge 15.05.2015

- Pour les candidats de moins de 18 ans, à la réussite de la formation, une certification fédérale LBFA sera délivrée et l'homologation par la AG Sport se fera automatiquement dès que le candidat atteindra ses 18 ans.
- Avoir réussi les cours généraux de l'ADEPS pour le niveau : Moniteur Sportif Initiateur.

2.2.2 Profil de fonction du MONITEUR SPORTIF INITIATEUR en Athlétisme

Faire découvrir et diversifier l'activité athlétique chez les jeunes en privilégiant :

- L'approche ludique et multiforme ;
- Animer et motiver à la pratique de l'athlétisme ;
- Développer les habiletés motrices générales ;
- Développer les habiletés motrices spécifiques ;
- Fidéliser à une activité athlétique ;
- Pouvoir restituer et enseigner les règlements de la pratique compétitive.
- S'intégrer dans une équipe d'enseignants et/ou de dirigeants.

2.2.3 Public cible du MONITEUR SPORTIF INITIATEUR en Athlétisme

- Les enfants à partir de 6 ans dans une pratique de découverte de l'athlétisme ;
- Les enfants de 10-13 ans en phase de formation de base ;
- Débutants adolescents en phase d'initiation.

2.2.4 Cadre d'intervention du MONITEUR SPORTIF INITIATEUR en Athlétisme

- Le Moniteur Sportif Initiateur aura les connaissances pour enseigner les bases techniques fondamentales propres aux JEUNES et mettra en application les données et informations reçues en stage de formation. Il pourra intervenir dans toute action relevant du domaine de la sensibilisation (démonstrations, découvertes, initiations) et capable d'utiliser toutes les formes d'apprentissage.
- Dans les clubs (école d'athlétisme, etc.) ;
- Dans les programmes ADEPS d'animation et de découverte de l'athlétisme ;
- Dans les associations sportives diverses ;
- Dans les communes (activité de quartier, plaine sportive, etc.) ;
- Lors de journées « découvertes », organisées par les communes, les provinces, les écoles ou les clubs.

2.2.5 Cadre d'autonomie et de responsabilité du MONITEUR SPORTIF INITIATEUR² en Athlétisme

- Agir avec une marge d'initiative restreinte dans des situations caractérisées au sein d'un domaine d'encadrement et/ou de formation dans lesquelles un nombre important de facteurs prévisibles sont susceptibles de changer, et avec une responsabilité complète de son travail
-

² Voir descripteurs génériques du CFC - Annexe 1^{ère} - Moniteur Belge 15.05.2015

3 DESCRIPTION DES MODALITÉS PRÉALABLES A L'ORGANISATION DE LA FORMATION MONITEUR SPORTIF INITIATEUR incluant MONITEUR SPORTIF ANIMATEUR en athlétisme.

Ce chapitre répond à l'Art. 41. § 1^{er} du décret du 8 décembre 2006, aux points 2 (les modalités d'organisation) et 4 (les conditions d'accès).

3.1 Schéma de base d'organisation de la formation

- Les cours spécifiques athlétisme sont organisés par le département « Formation des cadres » de la LBFA, sauf protocole d'accord et délégation à un opérateur reconnu par l'AG Sport.
- Toutes les informations organisationnelles sont présentées sur le site de la LBFA www.lbfa.be sous l'onglet formations.
- Toutes les informations sont communiquées aux clubs de la LBFA via l'avis aux cercles et la newsletter Formations LBFA.
- Programmation des sessions :
 - Moniteur Sportif Initiateur : une session est organisée chaque année. L'ouverture de celle-ci se fera pour un minimum de 15 candidats, sauf dérogation. Le nombre maximum de candidat sera déterminé par l'opérateur de formation.
 - Moniteur Sportif Animateur : une session minimum sera organisée, actuellement plusieurs sont proposées chaque année en fonction des demandes des clubs. La formation comprendra un maximum de 30 candidats.

3.2 Informations à fournir par l'opérateur de formation

Formation Moniteur Sportif Animateur en Athlétisme

- Critères d'accès à la formation :
 1. Le candidat doit être âgé de 16 ans dans l'année de la formation;
 2. Le candidat ne peut être sous l'effet d'une suspension émise par sa fédération ;
 3. Le candidat doit être en ordre d'affiliation dans un club de la LBFA ; si tel n'est pas le cas, l'opérateur de formation prendra une assurance spécifique pour le candidat (celle-ci étant prévu dans des frais d'inscription plus élevés).
- Le candidat doit remplir le formulaire d'inscription en ligne.
- La date limite d'inscription est fixée au plus tard aux deux semaines précédentes du début de la formation. Il est possible qu'en cas de forte affluence, les inscriptions à la formation soient clôturées prématurément et ce afin de garantir la qualité de cette formation.
- L'inscription sera définitive, lorsque le candidat aura satisfait aux différents critères d'accès et payer les droits d'inscriptions à la formation (par versement bancaire sur le compte de l'opérateur de formation).
- Les candidats viendront avec une tenue sportive adaptée à la pratique athlétique, pour l'ensemble de la formation.

Formation Moniteur Sportif Initiateur en Athlétisme

- Critères d'accès à la formation :
 1. Le candidat doit être âgé de 16 ans au début de la formation;

2. Le candidat ne peut être sous l'effet d'une suspension émise par sa fédération ;
 3. Le candidat doit être en ordre d'affiliation dans un club de la LBFA ; si tel n'est pas le cas, l'opérateur de formation prendra une assurance spécifique pour le candidat (celle-ci étant prévu dans des frais d'inscription plus élevés).
- Le candidat doit remplir le formulaire d'inscription en ligne et envoyer les pièces justificatives à l'opérateur de formation.
 - La date limite d'inscription est fixée au plus tard aux deux semaines précédentes du début de la formation. Il est possible qu'en cas de forte affluence, les inscriptions à la formation soient clôturées prématurément et ce pour garantir la qualité de cette formation.
 - L'inscription sera définitive, lorsque le candidat aura satisfait aux différents critères d'accès et payer les droits d'inscriptions à la formation (par versement bancaire sur le compte de l'opérateur de formation).
 - Les candidats viendront avec une tenue sportive adaptée à la pratique athlétique (pour les heures pratiques au minimum).
 - Le candidat de moins de 18 ans, ayant réussi la formation obtiendra un brevet LBFA valable jusqu'à l'âge de 18 ans. Age auquel, il recevra le diplôme de Moniteur Sportif Initiateur en Athlétisme, délivré par la AG Sport de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

3.3 Durée théorique pour chaque niveau de qualification

Formation Moniteur Sportif Animateur en Athlétisme

- La durée théorique de la formation est de **15 heures** en présentiel (présence aux cours dispensés par un formateur), réparties sur plusieurs jours définis au préalable (week-end).
- La durée théorique de l'examen est de **30 minutes**, celle-ci est intégrée au sein de la formation même (lors du module CS 0.2.1 Animation d'un Kids' Athletics). Cette évaluation est formative.
- **Un tableau détaillant cette charge de travail est présenté à la section 4**

Formation Moniteur Sportif Initiateur en Athlétisme

- La durée théorique de la formation est de **36h30** en présentiel (présence aux cours dispensés par un formateur), réparties sur plusieurs jours définis au préalable (week-end ou semaine). Les candidats titulaires du brevet Accompagnant-Animateur en Athlétisme seront dispensés des modules composants ce niveau de formation pour la formation MS Initiateur.
- Le nombre d'heure théorique d'examen est de **2h30**
- La charge théorique de travail en non présentiel est en moyenne (suivant les candidats) estimée à **72h00**.
- La charge théorique de travail totale, présentiel (non obligatoire) et non présentiel est estimée à **109h**.
- **Un tableau détaillant cette charge de travail est présenté à la section 4**

3.4 Test préliminaire ou probatoire à la formation

Formation Moniteur Sportif Animateur en Athlétisme

- L'accès à la formation ne nécessite pas la réussite à un test préliminaire

Formation Moniteur Sportif Initiateur en Athlétisme

- L'accès à la formation ne nécessite pas la réussite à un test préliminaire

- Cependant, nous recommandons aux candidats de s'essayer aux différentes disciplines athlétiques (courses, sauts, lancers et marche). Cette base de pratique personnelle est un atout majeur pour l'apprentissage et la correction des techniques athlétiques auprès des jeunes.

3.5 Documents administratifs à fournir par le candidat

Formation Moniteur Sportif Animateur en Athlétisme

- Fiche d'inscription dûment complétée
- Preuve d'affiliation à une Fédération d'Athlétisme régionale, nationale ou internationale reconnue si le candidat n'est pas membre de la LBFA.
- Copie de sa carte d'identité
- Preuve d'acquittement des droits d'inscriptions

Formation Moniteur Sportif Initiateur en Athlétisme

- Fiche d'inscription dûment complétée
- Preuve d'affiliation à une Fédération d'Athlétisme régionale, nationale ou internationale reconnue si le candidat n'est pas membre de la LBFA.
- Copie de sa carte d'identité
- Preuve d'acquittement des droits d'inscriptions et d'homologation
- Preuve de réussite ou de dispense des Cours Généraux Moniteur Sportif Initiateur.

3.6 Modalités d'inscription (préalable et définitive).

- Les dates, horaires, lieux et autres renseignements importants quant à l'information des sessions de formation se fera via le site internet de la LBFA www.lbfa.be sous l'onglet formations.
- Les montants et modalités de paiement des droits d'inscription pour chaque niveau de formation seront communiqués sur le site internet www.lbfa.be ou par tout autre opérateur officiellement reconnu par l'AG sport.
- Les procédures d'inscription sont explicitées sur le site internet www.lbfa.be ou par tout autre opérateur officiellement reconnu par l'AG sport.
- Les demandes d'inscription sont traitées par ordre de réception, un mail de confirmation de la demande est envoyé automatiquement.
- Un mail d'officialisation est envoyé aux candidats en ordre de paiement des droits d'inscription.
- Un mail de « rappel » est envoyé aux candidats qui ne sont pas en ordre de paiement.
- L'inscription définitive aux formations est conditionnée au paiement total des droits d'inscriptions ad hoc.
- Dans la semaine qui précède le 1er cours, un mail d'invitation, mentionnant toutes les informations sur l'organisation, est envoyé aux candidats.

3.7 Droit de rétractation

- Une demande de remboursement peut-être exceptionnellement invoquée au maximum 7 jours AVANT la date du 1er cours.
- La légitimité du motif de remboursement est appréciée par la LBFA.
- La LBFA se réserve le droit de refuser tout motif qu'il considère comme non impérieux.
- Toute éventuelle demande relève de l'exceptionnel et sera traitée en conséquence.
- Toute demande de remboursement de l'inscription ne peut nullement s'envisager lorsque la date des 7 jours avant la date du 1er cours est atteinte.
- Le droit d'inscription lui sera remboursé dans les 30 jours ouvrables après la date du 1er cours.

3.8 Protection des données personnelles

- Lors d'une inscription aux cours spécifiques (VAFE - cours - évaluations - ...) vous signifiez que vous acceptez les conditions concernant la gestion et la communication potentielle de vos données personnelles.
- Vos données à caractère personnel sont stockées sur des serveurs gérés par LBFA.
- Lors de l'inscription en ligne (ou par d'autres biais) diverses informations de données personnelles sont sollicitées auprès du candidat : Nom, Prénom, date de naissance, adresse, téléphone, adresse mail, niveau d'études, discipline sportive
- L'adresse mail sera utilisée pour notre newsletter Formations à la LBFA.
- L'opérateur de formation se réserve le droit de communiquer les noms et coordonnées des candidats lauréats à l'AG Sport pour procéder à l'homologation du brevet en cas de réussite.
- Cet échange d'information se fait dans le seul but de gérer une base de données commune pour la gestion des candidats à une formation spécifique, et sans aucun but commercial.
- Chaque candidat peut refuser cette disposition en prenant contact de façon formelle avec l'opérateur de sa formation.
- Chaque candidat a le droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement relatif à la personne concernée, ou du droit de s'opposer au traitement et du droit à la portabilité des données.
- Vos données personnelles sont conservées de manière illimitée en interne de l'opérateur de formation afin d'avoir une traçabilité concernant votre parcours de formation.
- Pour toute demande spécifique au RGPD (Révision Générale de Protection des Données) voici les coordonnées de la personne de référence au sein de l'opérateur de formation : Christel Durant - christel.durant@skynet.be

3.9 Modalités diverses

- Tous les documents et évaluations sont exclusivement réalisés en français.
- Tout candidat MSIn . doit avoir un niveau minimum de compétences langagières en français. Ces niveaux minima requis sont identifiés dans le Cadre Européen commun de référence pour les langues.
 - Compréhension à l'écoute : compétence minimale de niveau B2³
 - Compréhension à la lecture : compétence minimale de niveau B1⁴
 - Compétence à l'écriture : compétence minimale de niveau B1⁵
- Tout handicap ou difficultés particulières doivent être communiqués préalablement (lors de l'inscription) afin que l'opérateur de formation puisse analyser la situation.
- L'opérateur de formation ne pourra nullement être tenu pour responsable si une solution adaptée ne peut être trouvée pour le candidat demandeur.
- Tout candidat qui ne respecterait pas les codes éthiques notamment repris au sein de la Charte du mouvement sportif de la Fédération Wallonie-Bruxelles⁶ et/ou de Fair-play au cours des

³ Je peux comprendre des conférences et des discours assez longs et même suivre une argumentation complexe si le sujet m'en est relativement familier.

⁴ Je peux comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à mon travail. Je peux comprendre la description d'événements, l'expression de sentiments et de souhaits dans des lettres personnelles.

⁵ Je peux écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui m'intéressent personnellement.

⁶ Voir « Charte - Vivons Sport » <http://www.sport-adepts.be/index.php?id=4667> .

formations ou des évaluations pourrait être sanctionné. Des mesures pouvant aller jusqu'à l'annulation de la formation ou l'évaluation du (des) candidat(s) en cause sont envisageables et ce sans possibilité de recours ou de remboursement.

3.10 Prérequis à l'homologation / à la certification du brevet MS Initiateur en Athlétisme

Le module de formation qui traite des aspects sécuritaires et préventifs constitue un prérequis à la certification / à l'homologation de tout brevet Moniteur Sportif Initiateur par l'Administration Générale du Sport (brevet à vocation pédagogique).

Concrètement pour le module « une pratique en toute sécurité : les 1ers soins en milieu sportif », tout candidat à l'homologation / la certification d'un brevet à vocation pédagogique par l'Administration Générale du Sport de la FWB pourra valider cette formation sécuritaire avant, pendant ou après sa formation spécifique disciplinaire.

Les informations se trouvent sur le site ADEPS en cliquant sur ce lien direct : <http://www.sport.cfwb.be/index.php?id=4106>

4 REFERENTIEL « FORMATION » : DESCRIPTION DU PROGRAMME ET DU CONTENU DES COURS SPÉCIFIQUES

Cette section répond à l'Art. 41. § 1^{er} du décret du 8 décembre 2006, aux points 3 (le programme et le contenu), 5 (les modalités de l'évaluation) et 6 (les qualifications et/ou, le cas échéant, l'expérience utile exigées des intervenants).

Les programmes et contenus de formation sont revus après chaque édition de formation afin d'adapter et d'améliorer continuellement ceux-ci, et notamment pour qu'ils soient en adéquation avec les réalités / les besoins du terrain. Des évaluations avec les chargés de cours, avec les candidats (par exemples formulaires type « enquête de satisfaction » à compléter en fin de formation, ...), avec les opérateurs de la formation (mais aussi avec d'autres opérateurs de formation ...), des discussions en Commission Pédagogique Mixte, ... sont de bons moyens en vue de l'amélioration de ces formations.

Les modules de formation au regard de chaque thématiques de ce niveau de qualification sont inventoriés sous forme d'un tableau synoptique repris ci-dessous.

Thématique 1 Cadre institutionnel et législatif	Thématique 2 Didactique et méthodologie	Thématique 3 Facteurs déterminants de l'activité et de la performance sportive	Thématique 4 Aspects sécuritaires et préventifs	Thématique 5 Cadre éthique et déontologie
CG 1.1.1 (1h) Ma formation de cadre sportifs	CG1.2.1 (4h) Apprentissage et contenus en fonction de l'âge	CG 1.3.1 (3h) Approche de déterminants de psycho-émotionnelle	CG 1.4.1 (1h30) Une pratique en toute sécurité : la prévention	CG 1.5.1 (1h30) Règles de bonne conduite d'un cadre sportif
CG 1.1.2 (1h) Statut social et fiscal du moniteur sportif	CG 1.2.2 (3h) Mon action avant, pendant et après « ma séance »	CG 1.3.2 (3h) Un support à l'activité physique : la « machine humaine »	Module 1.4 (8h) Une pratique en toute sécurité : les 1ers soins en milieu sportif	
CG 1.1.3 (1h) Le paysage sportif : du pratiquant aux fédérations communautaires et nationales	CG 1.2.3 (2h) Le Multimédia au service de l'apprentissage sportif	CG 1.3.3 (1h) Déficiences et pratiques sportives : organisation du « Handisport »	Pré-requis à l'homologation du niveau MS Initiateur	
		CG 1.3.4 (1h) Recommandations de base pour une bonne pratique physique		
CS 0.1.1 (0h30) Cursus de formation LBFA	CS 0.2.1 (4h) Animation d'un Kids' Athletics	CS 0.3.1 (7h) Découvertes techniques	CS 1.4.1 (1h) Sécurité athlétique	CS 1.5.1 (0h30) Charte des droits de l'enfant dans le sport
CS 1.1.1 (0h30) Organisation administrative de l'athlétisme	CS 1.2.1 (1h) Méthodologie et gestion de groupe	CS 1.3.1 (0h30) Fondamentaux techniques		
	CS 1.2.2 (2h) Parcours athlétiques	CS 1.3.2 (0h30) Règlement technique simplifié		
	CS 1.2.3 (2h) Ateliers FFA	CS 1.3.3 (4h) Initiation athlétique de l'enfant		
	CS 1.2.4 (6h) Kids' Athletics	CS 1.3.4 (1h) Évaluer les aptitudes athlétiques		
	CS 1.2.5 (6h) Progressions pédagogiques	CS 1.3.5 (10h30) Techniques spécifiques : courses, sauts et lancers		
	CS 1.2.6 (0h30) Stretching			
	CS 1.2.7 (10 séances) Stage didactique			

Légende :	
Modules Moniteur Sportif Animateur	(Cours en gris et les cours en jaune)
Modules communs MS Animateur et MS Initiateur	(Cours en jaune et en vert + le module en bleu)
Modules Moniteur Sportif Initiateur	(Cours en vert + le module en bleu)

4.1 Thématique 1 : Cadre institutionnel et législatif :

- **Objectifs généraux :**

Les **objectifs** généraux de cette thématique sont les connaissances et savoirs théoriques de base en vue de :

- Se situer dans le cadre institutionnel régentant le sport dans la Fédération Wallonie-Bruxelles.
 - Situer la LBFA dans un contexte national et international.
- **Pondération de l'évaluation de la thématique 1 « Cadre institutionnel et législatif » dans le cursus de formation : 3,5%**
 - **Nombre de modules de cours de la thématique 1 « Cadre institutionnel et législatif » : 2**
 - **Identification des modules de cours de la thématique 1 « Cadre institutionnel et législatif »:**
 - CS011_ Cursus de formation LBFA-ADEPS
 - CS111_ Organisation administrative de l'Athlétisme

4.1.1 CS 011 Coursus de formation LBFA-ADEPS

- **Résumé**

Ce module de formation présente les étapes du cursus de formation pour les cadres sportifs. Cette unité explique comment sont articulés les métiers du sport et les liens entre la AG Sport (ADEPS) et l'opérateur de formation pour l'athlétisme, la LBFA.

- **Concepts / mots-clés :**

Cadre sportif
Cadre institutionnel
Formation
Lbfa
Adeps

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Le candidat comprend l'organigramme des formations ADEPS - LBFA.		V		
Le candidat peut se situer dans le cadre institutionnel régissant les formations de cadre en athlétisme et il peut établir son parcours de formation.		V		

- **Liens entre modules de formation**

Code module CG	Liens
...	
...	
...	
...	
...	

Code autre module CS	Liens
...	
...	
...	
...	
...	

• Volumes horaires, charge de travail et modules de formation

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					00:30
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					00:00
Temps total en présentiel (hh:mm) :					00:30
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	0:30	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	00:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:00
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	00:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

▪ Méthodologie et supports de l'animation

○ Méthodologie :

Magistral	<input checked="" type="checkbox"/>	Interactif / interdépendant / participatif	<input checked="" type="checkbox"/>	Classe inversée	<input checked="" type="checkbox"/>
Outils "digital learning"	<input type="checkbox"/>	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	<input type="checkbox"/>	Ateliers (semi-) dirigés ;	<input type="checkbox"/>
Micro-enseignement entre candidats	<input type="checkbox"/>	Mises en situation avec public cible	<input type="checkbox"/>	Autre : Séance de questions-réponses	<input checked="" type="checkbox"/>
Auto-formation, recherches personnelles	<input type="checkbox"/>	Documentation personnelle ;	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

○ Type de support de cours :

Syllabus "classique"	<input checked="" type="checkbox"/>	PréAO : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	<input checked="" type="checkbox"/>	Cahier formaté d'exercices	<input type="checkbox"/>
Notes personnelles du candidat	<input type="checkbox"/>	Livres, manuels, revues, articles, ...	<input type="checkbox"/>	Dossiers, portfolio, ...	<input type="checkbox"/>
Vidéos, clips, podcasts, MOOC, ...	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

○ Mode diffusion :

Exposé "tableau", projection, ... sans support	<input checked="" type="checkbox"/>	Format "papier"	<input checked="" type="checkbox"/>	Format électronique, digital, numérique	<input type="checkbox"/>
Distribués / envoyés	<input checked="" type="checkbox"/>	A télécharger	<input checked="" type="checkbox"/>	Plateforme type "LMS", de partage : DropBox, ...	<input checked="" type="checkbox"/>
Autre ...	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

▪ **Modalités d'évaluation**

▪ **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	<input type="radio"/>	SF Techniques	<input type="radio"/>	SF Tactiques	<input type="radio"/>	SF Tactico-Techniques	<input type="radio"/>
SF Didactiques	<input type="radio"/>	SF Méthodologiques	<input type="radio"/>	SF Pédagogiques	<input type="radio"/>	SE / Attitudes	<input type="radio"/>

▪ **Type d'évaluation :**

Continue / permanente / formative / en cours de formation	<input type="radio"/>	Sommative	<input type="radio"/>	Certificative	<input type="radio"/>
---	-----------------------	-----------	-----------------------	---------------	-----------------------

Normative	<input type="radio"/>	Critériée	<input type="radio"/>
-----------	-----------------------	-----------	-----------------------

▪ **Forme d'évaluation :**

• **Contexte :**

Orale	<input type="radio"/>	Écrite	<input type="radio"/>
Pratique s/ terrain	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>

• **Mode :**

QCM	<input type="radio"/>	Questions ouvertes	<input type="radio"/>	Études de cas / mise en situation	<input type="radio"/>
Démonstrations	<input type="radio"/>	Dossier / portfolio	<input type="radio"/>	Cahier de travail / d'exercices	<input type="radio"/>
Autre :	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>	Autre :	

▪ **Critères d'évaluation :**

Aucune évaluation n'est prévue pour ce module.

▪ **Pondération et crédits**

- Pondération de la thématique 1 dans le cursus : 3,5 %
- Pondération du module CS_011 dans la thématique 1 : 0 %

• **Normes d'encadrement et de matériel**

- Encadrement : 1 formateur pour 30 candidats maximum
- Matériel : espace de travail pouvant accueillir 30 personnes avec PAO : projecteur, écran de projection.

• **Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants**

Titres / qualifications	<u>Expériences utiles</u>
Être détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique ou membre de la direction technique de la fédération	Disposer d'une expérience significative en relation avec le cours considéré
Être détenteur d'un brevet Adeps en athlétisme à vocation pédagogique	Être expert justifiant de connaissances particulièrement pointues dans le domaine technique pour donner ponctuellement cours au niveau d'intervention.

- **Diplômes, brevets, certifications⁷ donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Aucune dispense n'est acceptée pour les anciens brevets : Le module doit être recyclé pour demander une VAF.

⁷ Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique
CdCh_MSIn_LBFA_Athlétisme2.0 20190101



4.1.2 CS 111 Organisation administrative de l'athlétisme :

- **Résumé**

Cette unité de formation porte sur l'organisation de l'athlétisme en Belgique, depuis le cercle reconnu par la Ligue Belge Francophone d'Athlétisme (LBFA) jusqu'au paysage national de la Ligue Royale Belge d'Athlétisme (LRBA), en partenariat avec la Vlaams Atletiek Ligua (VAL).

- **Concepts / mots-clés :**

Cadre sportif
Cadre institutionnel
Formation
Lbfa
IAAF
Adeps

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Le candidat comprend l'organigramme des formations ADEPS - LBFA.		V		
Le candidat peut se situer dans le cadre institutionnel régentant les formations de cadre en athlétisme et il peut établir son parcours de formation.		V		

- **Liens entre modules de formation** forts/élevés (*) ou très forts/ très élevés (**)

Code module CG	Liens
111	*
112	**
113	**

Code autre module CS	Liens
011	**
...	
...	

• Volumes horaires, charge de travail et modules de formation

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					00:30
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					00:05
Temps total en présentiel (hh:mm) :					00:35
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	0:30	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	00:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:05
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					01:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	01:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

▪ Méthodologie et supports de l'animation

○ Méthodologie :

Magistral	<input checked="" type="checkbox"/>	Interactif / interdépendant / participatif	<input checked="" type="checkbox"/>	Classe inversée	<input checked="" type="checkbox"/>
Outils "digital learning"	<input type="checkbox"/>	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	<input type="checkbox"/>	Ateliers (semi-) dirigés ;	<input type="checkbox"/>
Micro-enseignement entre candidats	<input type="checkbox"/>	Mises en situation avec public cible	<input type="checkbox"/>	Autre : Séance de questions-réponses	<input checked="" type="checkbox"/>
Auto-formation, recherches personnelles	<input type="checkbox"/>	Documentation personnelle ;	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

○ Type de support de cours :

Syllabus "classique"	<input checked="" type="checkbox"/>	PréAO : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	<input checked="" type="checkbox"/>	Cahier formaté d'exercices	<input type="checkbox"/>
Notes personnelles du candidat	<input checked="" type="checkbox"/>	Livres, manuels, revues, articles, ...	<input type="checkbox"/>	Dossiers, portfolio, ...	<input type="checkbox"/>
Vidéos, clips, podcasts, MOOC, ...	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

○ Mode diffusion :

Exposé "tableau", projection, ... sans support	<input checked="" type="checkbox"/>	Format "papier"	<input checked="" type="checkbox"/>	Format électronique, digital, numérique	<input checked="" type="checkbox"/>
Distribués / envoyés	<input checked="" type="checkbox"/>	A télécharger	<input checked="" type="checkbox"/>	Plateforme type "LMS", de partage : DropBox, ...	<input checked="" type="checkbox"/>
Autre ...	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

▪ **Modalités d'évaluation**

▪ **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	V	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	O

▪ **Type d'évaluation :**

Continue / permanente / formative / en cours de formation	O	Sommative	V	Certificative	V
---	---	-----------	---	---------------	---

Normative	V	Critériée	O
-----------	---	-----------	---

▪ **Forme d'évaluation :**

• **Contexte :**

Orale	O	Écrite	V
Pratique s/ terrain	O	Autre :	O

• **Mode :**

QCM	V	Questions ouvertes	O	Études de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre :	O	Autre :	O	Autre :	

▪ **Critères d'évaluation :**

Le candidat doit obtenir au minimum 50 % pour réussir le module.

▪ **Pondération et crédits**

- Pondération de la thématique 1 dans le cursus : 3,5 %
- Pondération du module CS_111 dans la thématique 1 : 100 %

• **Normes d'encadrement et de matériel**

- **Encadrement** : 1 formateur pour 30 candidats maximum
- **Matériel** : espace de travail pouvant accueillir 30 personnes avec PAO : projecteur, écran de projection.

• **Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants**

Titres / qualifications	<u>Expériences utiles</u>
Être détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique ou membre de la direction technique de la fédération	Disposer d'une expérience significative en relation avec le cours considéré
Être détenteur d'un brevet Adeps en athlétisme à vocation pédagogique	Être expert justifiant de connaissances particulièrement pointues dans le domaine technique pour donner ponctuellement cours au niveau d'intervention.

- **Diplômes, brevets, certifications⁸ donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Aucune dispense n'est acceptée pour les anciens brevets : Le module doit être recyclé pour demander une VAF.

⁸ Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique
CdCh_MSIn_LBFA_Athlétisme2.0 20190101



4.2 Thématique 2 : Didactique et méthodologie (connaissances et savoirs théoriques à maîtriser).

▪ **Objectifs généraux :**

Les **objectifs** généraux de cette thématique sont les connaissances et savoirs pédagogique en vue de :

- Maîtriser les techniques d'animation d'une séance : préparer, gérer et évaluer.
 - Utiliser les moyens didactiques adéquats et faire preuve de méthode pour faciliter l'accès et l'apprentissage de base de l'athlétisme.
 - Adapter les contenus de séances en fonction du public et du niveau rencontré
-
- **Pondération de l'évaluation de la thématique 2 « Didactique et méthodologie » dans le cursus de formation : 54,5%**
 - **Nombre de modules de cours de la thématique 2 « Didactique et méthodologie » : 8**
 - **Identification des modules de cours de la thématique 2 « Didactique et méthodologie » :**
 - CS021_Animation d'un Kid's Athletics
 - CS121_Méthodologie et gestion d'un groupe
 - CS122_Parcours athlétiques
 - CS123_Ateliers FFA
 - CS124_Kid's Athletics
 - CS125_Progressions pédagogiques
 - CS126_Stretching
 - CS127_Stage didactique

4.2.1 CS 021 Animation d'un Kid's Athletics :

- **Résumé**

Le candidat Moniteur Sportif Animateur sera amené à animer un Kid's Athletics. Ce module est une mise en pratique des acquis de la formation sous forme d'animation avec de jeunes athlètes. Cela sert de base à l'évaluation formative et peut être considéré comme un 'stage' (mise en situation).

Ce module s'articule sous deux angles :

- Théorique : présentation du concept du Kid's Athletics.
- Pratique : réalisation d'une rencontre Kid's Athletics avec de jeunes athlètes (6-10 ans), sous la direction du formateur.

Ce module fait référence au CS 1.2.4 « Kid's Athletics », dont la présentation du concept est semblable.

- **Concepts / mots-clés :**

Kid's Athletics
IAAF
Méthodologie

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Le candidat est capable d'animer une situation de compétition adaptée au développement de l'enfant.		V		
Le candidat est capable de se situer dans l'organisation d'un Kid's Athletics		V		
Le candidat est capable d'encourager une pratique ludique de l'athlétisme		V		

- **Liens entre modules de formation** forts/élevés (*) ou très forts/ très élevés (**)

Code module CG	Liens
...	

Code autre module CS	Liens
CS121	**

• Volumes horaires, charge de travail et modules de formation

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					04:00
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					00:00
Temps total en présentiel (hh:mm) :					04:00
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	01:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	00:30	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	02:30	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:00
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	00:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

▪ Méthodologie et supports de l'animation

○ Méthodologie :

Magistral	<input checked="" type="checkbox"/>	Interactif / interdépendant / participatif	<input checked="" type="checkbox"/>	Classe inversée	<input type="checkbox"/>
Outils "digital learning"	<input type="checkbox"/>	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	<input type="checkbox"/>	Ateliers (semi-) dirigés ;	<input type="checkbox"/>
Micro-enseignement entre candidats	<input checked="" type="checkbox"/>	Mises en situation avec public cible	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre : Séance de questions-réponses	<input type="checkbox"/>
Auto-formation, recherches personnelles	<input type="checkbox"/>	Documentation personnelle ;	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

○ Type de support de cours :

Syllabus "classique"	<input checked="" type="checkbox"/>	PréAO : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	<input checked="" type="checkbox"/>	Cahier formaté d'exercices	<input checked="" type="checkbox"/>
Notes personnelles du candidat	<input checked="" type="checkbox"/>	Livres, manuels, revues, articles, ...	<input checked="" type="checkbox"/>	Dossiers, portfolio, ...	<input type="checkbox"/>
Vidéos, clips, podcasts, MOOC, ...	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

○ Mode diffusion :

Exposé "tableau", projection, ... sans support	<input checked="" type="checkbox"/>	Format "papier"	<input checked="" type="checkbox"/>	Format électronique, digital, numérique	<input checked="" type="checkbox"/>
Distribués / envoyés	<input checked="" type="checkbox"/>	A télécharger	<input checked="" type="checkbox"/>	Plateforme type "LMS", de partage : DropBox, ...	<input checked="" type="checkbox"/>
Autre ...	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

▪ **Modalités d'évaluation**

▪ **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	V	SF Techniques	V	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	V	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	V	SE / Attitudes	V

▪ **Type d'évaluation :**

Continue / permanente / formative / en cours de formation	V	Sommative	O	Certificative	O
---	----------	-----------	----------	---------------	----------

Normative	O	Critériée	O
-----------	----------	-----------	----------

▪ **Forme d'évaluation :**

• **Contexte :**

Orale	O	Écrite	O
Pratique s/ terrain	V	Autre :	O

• **Mode :**

QCM	O	Questions ouvertes	O	Études de cas / mise en situation	V
Démonstrations	V	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre :	O	Autre :	O	Autre :	

▪ **Critères d'évaluation :**

Le candidat reçoit une évaluation formative

▪ **Pondération et crédits**

- Pondération de la thématique 2 dans le cursus : 54,5 %
- Pondération du module CS_021 dans la thématique 2 : 0 %

• **Normes d'encadrement et de matériel**

- **Encadrement** : 1 formateur pour 30 candidats maximum
- **Matériel** : espace de travail pouvant accueillir 30 personnes avec PAO : projecteur, écran de projection, Piste d'athlétisme et matériel adapté aux Kid's athletics

• **Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants**

Titres / qualifications	<u>Expériences utiles</u>
Être détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique ou membre de la direction technique de la fédération	Disposer d'une expérience significative en relation avec le cours considéré
Être détenteur d'un brevet Adeps en athlétisme à vocation pédagogique	Être expert justifiant de connaissances particulièrement pointues dans le domaine technique pour donner ponctuellement cours au niveau d'intervention.

- **Diplômes, brevets, certifications⁹ donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Aucune dispense n'est acceptée pour les anciens brevets : Le module doit être recyclé pour demander une VAF.

⁹ Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique
CdCh_MSIn_LBFA_Athlétisme2.0

4.2.2 CS 121 Méthodologie et gestion de groupe :

- Résumé

Mise à disposition d'outils pratiques au service du candidat, dans l'encadrement quotidien d'un groupe d'enfants et ou d'adolescents en athlétisme.

- Concepts / mots-clés :

Méthodologie
Gestion de groupe
Pédagogie
Apprentissage moteur

- Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Le candidat adapte le contenu en fonction du public et du niveau rencontré		V		
Le candidat comprend les différentes formes d'apprentissages		V		
Le candidat connaît les différentes règles pour favoriser un développement sur le long terme		V		
Le candidat connaît les caractéristiques du développement moteur à différents moments du développement de l'enfant		V		
Le candidat adapte son positionnement en fonction des différentes situations		V		
Le candidat connaît les outils de gestion de groupe		V		
Le candidat connaît les méthodes d'intervention dans une séance selon le bon ou le moins bon déroulement		V		

- Liens entre modules de formation forts/élevés (*) ou très forts/ très élevés (**)

Code module CG	Liens
121	**
122	**
123	*
...	
...	

Code autre module CS	Liens
021	*
122	**
123	*
124	**
125	**
127	**

• Volumes horaires, charge de travail et modules de formation

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					01:00
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					00:15
Temps total en présentiel (hh:mm) :					01:15
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	01:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	00:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:15
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					02:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	02 :00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

▪ Méthodologie et supports de l'animation

○ Méthodologie :

Magistral	<input checked="" type="checkbox"/>	Interactif / interdépendant / participatif	<input checked="" type="checkbox"/>	Classe inversée	<input checked="" type="checkbox"/>
Outils "digital learning"	<input checked="" type="checkbox"/>	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	<input type="checkbox"/>	Ateliers (semi-) dirigés ;	<input type="checkbox"/>
Micro-enseignement entre candidats	<input type="checkbox"/>	Mises en situation avec public cible	<input type="checkbox"/>	Autre : Séance de questions-réponses	<input checked="" type="checkbox"/>
Auto-formation, recherches personnelles	<input type="checkbox"/>	Documentation personnelle ;	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

○ Type de support de cours :

Syllabus "classique"	<input checked="" type="checkbox"/>	PréAO : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	<input checked="" type="checkbox"/>	Cahier formaté d'exercices	<input type="checkbox"/>
Notes personnelles du candidat	<input checked="" type="checkbox"/>	Livres, manuels, revues, articles, ...	<input type="checkbox"/>	Dossiers, portfolio, ...	<input type="checkbox"/>
Vidéos, clips, podcasts, MOOC, ...	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

○ Mode diffusion :

Exposé "tableau", projection, ... sans support	<input checked="" type="checkbox"/>	Format "papier"	<input checked="" type="checkbox"/>	Format électronique, digital, numérique	<input checked="" type="checkbox"/>
Distribués / envoyés	<input checked="" type="checkbox"/>	A télécharger	<input checked="" type="checkbox"/>	Plateforme type "LMS", de partage : DropBox, ...	<input checked="" type="checkbox"/>
Autre ...	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

▪ **Modalités d'évaluation**

▪ ***Champs d'évaluation :***

Savoirs/connaissances	V	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	O

▪ ***Type d'évaluation :***

Continue / permanente / formative / en cours de formation	O	<i>Sommative</i>	V	<i>Certificative</i>	V
---	----------	------------------	----------	----------------------	----------

Normative	O	Critériée	O
-----------	----------	-----------	----------

▪ ***Forme d'évaluation :***

• ***Contexte :***

Orale	O	Écrite	V
Pratique s/ terrain	O	Autre :	O

• ***Mode :***

QCM	V	Questions ouvertes	O	Études de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre :	O	Autre :	O	Autre :	

▪ ***Critères d'évaluation :***

Le candidat doit obtenir au minimum 50 % pour réussir le module.

▪ **Pondération et crédits**

- Pondération de la thématique 2 dans le cursus : 54,5 %
- Pondération du module CS_121 dans la thématique 2 : 5 %

• **Normes d'encadrement et de matériel**

- **Encadrement :** 1 formateur pour 30 candidats maximum

- Matériel : espace de travail pouvant accueillir 30 personnes avec PAO : projecteur, écran de projection.
- Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants

Titres / qualifications	Expériences utiles
Être détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique ou membre de la direction technique de la fédération	Disposer d'une expérience significative en relation avec le cours considéré Être expert justifiant de connaissances particulièrement pointues dans le domaine technique pour donner ponctuellement cours au niveau d'intervention.
Être détenteur d'un brevet Adeps en athlétisme à vocation pédagogique	

- Diplômes, brevets, certifications¹⁰ donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :

Intitulé	Année de délivrance ¹¹
Niveau 1 jeunes	2010 - 2011
Niveau 1	2004 - 2009
Niveau 1	2000 - 2003
Initiateur	1997 - 1999
Initiateur	Avant 1997
Niveau 1 Option	2010 - 2012
Niveau 2	2002 - 2014
Niveau 2 Option	2013 - 2014
Aide-moniteur	Avant 2003
Moniteur	Avant 2004
Entraîneur	Avant 2002

¹⁰ Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

¹¹ Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le ...)

4.2.3 CS122 Parcours athlétiques :

- **Résumé**

Mise à disposition du candidat « Moniteur Sportif Initiateur » des circuits athlétiques pour varier la découverte de l'athlétisme. Son objectif premier consiste à faire découvrir la discipline en rencontrant les besoins spécifiques de l'enfant. L'initiateur se doit également de développer chez les sportifs en formation de base les fondamentaux indispensables à leur évolution future en s'appuyant sur une approche ludique et en conservant un regard attentif au maintien de la motivation.

- **Concepts / mots-clés :**

Disciplines athlétiques
 Fondamentaux athlétiques

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Le candidat maîtrise les savoirs supports des techniques de base d'animation d'une séance		V		
Le candidat connaît les moyens didactiques de l'initiation en athlétisme		V		
Le candidat connaît les méthodes pour faciliter l'accès et l'apprentissage d'une activité athlétique		V		

- **Liens entre modules de formation** forts/élevés (*) ou très forts/ très élevés (**)

Code module CG	Liens
121	**
122	**
123	*
...	
...	

Code autre module CS	Liens
121	**
123	**
124	**
125	**
127	**

• Volumes horaires, charge de travail et modules de formation

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					02:00
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					00:05
Temps total en présentiel (hh:mm) :					02:05
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	0:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	02:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:05
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					01:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	01 :00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

▪ Méthodologie et supports de l'animation

○ Méthodologie :

Magistral	<input type="radio"/>	Interactif / interdépendant / participatif	<input checked="" type="radio"/>	Classe inversée	<input type="radio"/>
Outils "digital learning"	<input type="radio"/>	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	<input checked="" type="radio"/>	Ateliers (semi-) dirigés ;	<input checked="" type="radio"/>
Micro-enseignement entre candidats	<input checked="" type="radio"/>	Mises en situation avec public cible	<input type="radio"/>	Autre : Séance de questions-réponses	<input checked="" type="radio"/>
Auto-formation, recherches personnelles	<input type="radio"/>	Documentation personnelle ;	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>

○ Type de support de cours :

Syllabus "classique"	<input checked="" type="radio"/>	PréAO : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	<input checked="" type="radio"/>	Cahier formaté d'exercices	<input type="radio"/>
Notes personnelles du candidat	<input checked="" type="radio"/>	Livres, manuels, revues, articles, ...	<input type="radio"/>	Dossiers, portfolio, ...	<input type="radio"/>
Vidéos, clips, podcasts, MOOC, ...	<input checked="" type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>

○ Mode diffusion :

Exposé "tableau", projection, ... sans support	<input type="radio"/>	Format "papier"	<input type="radio"/>	Format électronique, digital, numérique	<input checked="" type="radio"/>
Distribués / envoyés	<input checked="" type="radio"/>	A télécharger	<input checked="" type="radio"/>	Plateforme type "LMS", de partage : DropBox, ...	<input checked="" type="radio"/>
Autre ...	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>

▪ **Modalités d'évaluation**

▪ **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	V	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	V	SF Pédagogiques	V	SE / Attitudes	O

▪ **Type d'évaluation :**

Continue / permanente / formative / en cours de formation	O	Sommative	V	Certificative	V
---	---	-----------	---	---------------	---

Normative	V	Critériée	O
-----------	---	-----------	---

▪ **Forme d'évaluation :**

• **Contexte :**

Orale	O	Écrite	V
Pratique s/ terrain	O	Autre :	O

• **Mode :**

QCM	V	Questions ouvertes	O	Études de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre :	O	Autre :	O	Autre :	

▪ **Critères d'évaluation :**

Le candidat doit obtenir au minimum 50 % pour réussir le module.

▪ **Pondération et crédits**

- Pondération de la thématique 2 dans le cursus : 54,5 %
- Pondération du module CS_122 dans la thématique 2 : 5 %

• **Normes d'encadrement et de matériel**

- Encadrement : 1 formateur pour 30 candidats maximum
- Matériel : piste d'athlétisme outdoor ou indoor

• **Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants**

Titres / qualifications	<u>Expériences utiles</u>
Être détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique ou membre de la direction technique de la fédération	<p>Disposer d'une expérience significative en relation avec le cours considéré</p> <p>Être expert justifiant de connaissances particulièrement pointues dans le domaine technique pour donner ponctuellement cours au niveau d'intervention.</p>
Être détenteur d'un brevet Adeps en athlétisme à vocation pédagogique	

- **Diplômes, brevets, certifications¹² donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

<u>Intitulé</u>	<u>Année de délivrance¹³</u>
Niveau 1 jeunes	2010 - 2011
Niveau 1	2004 - 2009
Niveau 1	2000 - 2003
Initiateur	1997 - 1999
Initiateur	Avant 1997
Niveau 1 Option	2010 - 2012
Niveau 2	2002 - 2014
Niveau 2 Option	2013 - 2014
Aide-moniteur	Avant 2003
Moniteur	Avant 2004
Entraîneur	Avant 2002

¹² Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

¹³ Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le ...)

4.2.4 CS 123 Ateliers FFA:

- **Résumé**

Approche des disciplines à travers la mise d'ateliers labellisés FFA (Fédération Française d'Athlétisme). Le candidat «Moniteur Sportif Initiateur» sera amené à développer l'objectif de la discipline et suggérer une progression pédagogique.

- **Concepts / mots-clés :**

Progression pédagogique

Ateliers

Disciplines

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Le candidat est capable de maîtriser les objectifs techniques des différentes disciplines		V		
Le candidat connaît les progressions pédagogiques pour favoriser l'apprentissage des différentes disciplines		V		
Le candidat connaît les marches à suivre dans les progressions techniques des différentes disciplines		V		

- **Liens entre modules de formation** forts/élevés (*) ou très forts/ très élevés (**)

Code module CG	Liens
121	**
122	**
...	
...	
...	

Code autre module CS	Liens
121	**
122	**
124	**
125	**
127	**

• Volumes horaires, charge de travail et modules de formation

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					02:00
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					00:10
Temps total en présentiel (hh:mm) :					02:10
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	00:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	02:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:10
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					08:30
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:30	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	08 :00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

▪ Méthodologie et supports de l'animation

○ Méthodologie :

Magistral	<input type="radio"/>	Interactif / interdépendant / participatif	<input checked="" type="radio"/>	Classe inversée	<input type="radio"/>
Outils "digital learning"	<input type="radio"/>	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	<input type="radio"/>	Ateliers (semi-) dirigés ;	<input checked="" type="radio"/>
Micro-enseignement entre candidats	<input checked="" type="radio"/>	Mises en situation avec public cible	<input type="radio"/>	Autre : Séance de questions-réponses	<input checked="" type="radio"/>
Auto-formation, recherches personnelles	<input type="radio"/>	Documentation personnelle ;	<input checked="" type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>

○ Type de support de cours :

Syllabus "classique"	<input type="radio"/>	PréAO : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	<input type="radio"/>	Cahier formaté d'exercices	<input type="radio"/>
Notes personnelles du candidat	<input checked="" type="radio"/>	Livres, manuels, revues, articles, ...	<input type="radio"/>	Dossiers, portfolio, ...	<input type="radio"/>
Vidéos, clips, podcasts, MOOC, ...	<input checked="" type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>	DVD planète Athlé	<input checked="" type="radio"/>

○ Mode diffusion :

Exposé "tableau", projection, ... sans support	<input type="radio"/>	Format "papier"	<input type="radio"/>	Format électronique, digital, numérique	<input checked="" type="radio"/>
Distribués / envoyés	<input checked="" type="radio"/>	A télécharger	<input checked="" type="radio"/>	Plateforme type "LMS", de partage : DropBox, ...	<input checked="" type="radio"/>
Autre ...	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>

▪ **Modalités d'évaluation**

▪ **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	V	SF Techniques	V	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	V	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	V	SE / Attitudes	O

▪ **Type d'évaluation :**

Continue / permanente / formative / en cours de formation	V	Sommative	O	Certificative	O
---	----------	-----------	----------	---------------	----------

Normative	O	Critériée	O
-----------	----------	-----------	----------

▪ **Forme d'évaluation :**

• **Contexte :**

Orale	O	Écrite	O
Pratique s/ terrain	V	Autre :	O

• **Mode :**

QCM	O	Questions ouvertes	V	Études de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre :	O	Autre :	O	Autre :	

▪ **Critères d'évaluation :**

Le candidat doit obtenir au minimum 50 % pour réussir le module.

▪ **Pondération et crédits**

- Pondération de la thématique 2 dans le cursus : 54,5 %
- Pondération du module CS_123 dans la thématique 2 : 10 %

• **Normes d'encadrement et de matériel**

- Encadrement : 1 formateur pour 30 candidats maximum
- Matériel : Piste Outdoor ou Indoor d'athlétisme

• **Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants**

Titres / qualifications	Expériences utiles
Être détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique ou membre de la direction technique de la fédération	Disposer d'une expérience significative en relation avec le cours considéré
Être détenteur d'un brevet Adeps en athlétisme à vocation pédagogique	Être expert justifiant de connaissances particulièrement pointues dans le domaine technique pour donner ponctuellement cours au niveau d'intervention.

- **Diplômes, brevets, certifications¹⁴ donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Intitulé	Année de délivrance ¹⁵
Niveau 1 jeunes	2010 - 2011
Niveau 1	2004 - 2009
Niveau 1	2000 - 2003
Initiateur	1997 - 1999
Initiateur	Avant 1997
Niveau 1 Option	2010 - 2012
Niveau 2	2002 - 2014
Niveau 2 Option	2013 - 2014
Aide-moniteur	Avant 2003
Moniteur	Avant 2004
Entraîneur	Avant 2002

¹⁴ Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

¹⁵ Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le ...)

4.2.5 CS 124 Kid's Athletics :

- **Résumé**

Approche de la compétition à travers la mise en application du Kid's Athletics. Le candidat «Moniteur Sportif Initiateur» sera amené à développer l'objectif de la discipline et suggérer une progression pédagogique.

Ce module s'articule sous deux angles :

- Théorique : présentation, justifications et réflexions sur la mise en place du concept du Kid's Athletics.
- Pratique : organisation et réalisation d'une rencontre Kid's Athletics avec de jeunes athlètes (6-10 ans).

- **Concepts / mots-clés :**

Kid's Athletics

Organisation

Compétition pour école d'athlétisme

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Le candidat est capable d'évaluer l'enfant en situation de compétition adaptée		V		
Le candidat sera capable d'organiser un kid's athletics de A à Z				V
Le candidat sera capable d'animer un kid's athletics sur le terrain			V	

- **Liens entre modules de formation** forts/élevés (*) ou très forts/ très élevés (**)

Code module CG	Liens
121	**
122	**

Code autre module CS	Liens
021	**
121	**
122	**
123	**
125	*
127	*
135	**

• Volumes horaires, charge de travail et modules de formation

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					06:00
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					00:10
Temps total en présentiel (hh:mm) :					06:10
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	2:30	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	00:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	03:30	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:10
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					02:30
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	01:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	01:30	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

▪ Méthodologie et supports de l'animation

○ Méthodologie :

Magistral	<input checked="" type="checkbox"/>	Interactif / interdépendant / participatif	<input checked="" type="checkbox"/>	Classe inversée	<input type="checkbox"/>
Outils "digital learning"	<input type="checkbox"/>	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	<input type="checkbox"/>	Ateliers (semi-) dirigés ;	<input type="checkbox"/>
Micro-enseignement entre candidats	<input type="checkbox"/>	Mises en situation avec public cible	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre : Séance de questions-réponses	<input type="checkbox"/>
Auto-formation, recherches personnelles	<input type="checkbox"/>	Documentation personnelle ;	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

○ Type de support de cours :

Syllabus "classique"	<input checked="" type="checkbox"/>	PréAO : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	<input checked="" type="checkbox"/>	Cahier formaté d'exercices	<input type="checkbox"/>
Notes personnelles du candidat	<input checked="" type="checkbox"/>	Livres, manuels, revues, articles, ...	<input type="checkbox"/>	Dossiers, portfolio, ...	<input type="checkbox"/>
Vidéos, clips, podcasts, MOOC, ...	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

○ Mode diffusion :

Exposé "tableau", projection, ... sans support	<input checked="" type="checkbox"/>	Format "papier"	<input checked="" type="checkbox"/>	Format électronique, digital, numérique	<input checked="" type="checkbox"/>
Distribués / envoyés	<input checked="" type="checkbox"/>	A télécharger	<input checked="" type="checkbox"/>	Plateforme type "LMS", de partage : DropBox, ...	<input checked="" type="checkbox"/>
Autre ...	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

▪ Modalités d'évaluation

▪ *Champs d'évaluation :*

Savoirs/connaissances	V	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	V	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	V	SE / Attitudes	V

▪ *Type d'évaluation :*

Continue / permanente / formative / en cours de formation	V	<i>Sommative</i>	V	<i>Certificative</i>	V
---	----------	------------------	----------	----------------------	----------

<i>Normative</i>	O	<i>Critériée</i>	O
------------------	----------	------------------	----------

▪ *Forme d'évaluation :*

• *Contexte :*

Orale	O	Écrite	V
Pratique s/ terrain	O	Autre :	O

• *Mode :*

QCM	V	Questions ouvertes	O	Études de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre :	O	Autre :	O	Autre :	

▪ **Critères d'évaluation :**

Le candidat doit obtenir au minimum 50 % pour réussir le module.

▪ **Pondération et crédits**

- Pondération de la thématique 2 dans le cursus : 54,5%
- Pondération du module CS_124 dans la thématique 2 : 5 %

• **Normes d'encadrement et de matériel**

- Encadrement : 1 formateur pour 30 candidats maximum
- Matériel : espace de travail pouvant accueillir 30 personnes avec PAO : projecteur, écran de projection.

• **Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants**

Titres / qualifications	<u>Expériences utiles</u>
Être détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique ou membre de la direction technique de la fédération	Disposer d'une expérience significative en relation avec le cours considéré
Être détenteur d'un brevet Adeps en athlétisme à vocation pédagogique	Être expert justifiant de connaissances particulièrement pointues dans le domaine technique pour donner ponctuellement cours au niveau d'intervention.

- **Diplômes, brevets, certifications¹⁶ donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Aucune dispense n'est acceptée pour les anciens brevets : Le module doit être recyclé pour demander une VAF.

¹⁶ Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique
CdCh_MSIn_LBFA_Athlétisme2.0

4.2.6 CS 125 Progressions pédagogiques :

- **Résumé**

Pour chacune des disciplines vues au « CS 1.3.5 Techniques spécifiques : courses, sauts et lancers », ce module donne une approche progressive de l'évolution pédagogique et technique.

Les exercices traditionnels seront abordés mais un nouvel éclairage par le jeu sera privilégié (car plus adapté au développement de l'enfant).

- **Concepts / mots-clés :**

Progressions

Jeux

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Le candidat a une approche progressive de l'évolution pédagogique et technique		V		
Le candidat utilise un panel de jeux afin de d'acquérir le geste juste dans les différentes disciplines de l'athlétisme		V		

- **Liens entre modules de formation** forts/élevés (*) ou très forts/ très élevés (**)

Code module CG	Liens
111	*
112	**
113	**
...	
...	

Code autre module CS	Liens
133	**
135	**
127	**
122	*
...	

• Volumes horaires, charge de travail et modules de formation

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					06:00
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					00:20
Temps total en présentiel (hh:mm) :					06:20
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	0:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	06:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:20
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					08:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	08 :00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

▪ Méthodologie et supports de l'animation

○ Méthodologie :

Magistral	<input checked="" type="checkbox"/>	Interactif / interdépendant / participatif	<input checked="" type="checkbox"/>	Classe inversée	<input type="checkbox"/>
Outils "digital learning"	<input type="checkbox"/>	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	<input type="checkbox"/>	Ateliers (semi-) dirigés ;	<input type="checkbox"/>
Micro-enseignement entre candidats	<input checked="" type="checkbox"/>	Mises en situation avec public cible	<input type="checkbox"/>	Autre : Séance de questions-réponses	<input checked="" type="checkbox"/>
Auto-formation, recherches personnelles	<input type="checkbox"/>	Documentation personnelle ;	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

○ Type de support de cours :

Syllabus "classique"	<input checked="" type="checkbox"/>	PréAO : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	<input checked="" type="checkbox"/>	Cahier formaté d'exercices	<input checked="" type="checkbox"/>
Notes personnelles du candidat	<input checked="" type="checkbox"/>	Livres, manuels, revues, articles, ...	<input type="checkbox"/>	Dossiers, portfolio, ...	<input type="checkbox"/>
Vidéos, clips, podcasts, MOOC, ...	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

○ Mode diffusion :

Exposé "tableau", projection, ... sans support	<input checked="" type="checkbox"/>	Format "papier"	<input checked="" type="checkbox"/>	Format électronique, digital, numérique	<input checked="" type="checkbox"/>
Distribués / envoyés	<input checked="" type="checkbox"/>	A télécharger	<input checked="" type="checkbox"/>	Plateforme type "LMS", de partage : DropBox, ...	<input checked="" type="checkbox"/>
Autre ...	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

▪ **Modalités d'évaluation**

▪ **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	V	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	O

▪ **Type d'évaluation :**

Continue / permanente / formative / en cours de formation	O	Sommative	V	Certificative	V
---	---	-----------	---	---------------	---

Normative	V	Critériée	O
-----------	---	-----------	---

▪ **Forme d'évaluation :**

• **Contexte :**

Orale	O	Écrite	V
Pratique s/ terrain	O	Autre :	O

• **Mode :**

QCM	V	Questions ouvertes	V	Études de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre :	O	Autre :	O	Autre :	

▪ **Critères d'évaluation :**

Le candidat doit obtenir au minimum 50 % pour réussir le module.

▪ **Pondération et crédits**

- Pondération de la thématique 2 dans le cursus : 54,5 %
- Pondération du module CS_125 dans la thématique 2 : 15 %

• **Normes d'encadrement et de matériel**

- Encadrement : 1 formateur pour 30 candidats maximum
- Matériel : espace de travail pouvant accueillir 30 personnes avec PAO : projecteur, écran de projection.

• **Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants**

Titres / qualifications	Expériences utiles
Être détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique ou membre de la direction technique de la fédération	Disposer d'une expérience significative en relation avec le cours considéré
Être détenteur d'un brevet Adeps en athlétisme à vocation pédagogique	Être expert justifiant de connaissances particulièrement pointues dans le domaine technique pour donner ponctuellement cours au niveau d'intervention.

- **Diplômes, brevets, certifications¹⁷ donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Aucune dispense n'est acceptée pour les anciens brevets : Le module doit être recyclé pour demander une VAF.

4.2.7 CS 126 Stretching :

- **Résumé**

Introduction et information pratique sur les différentes formes d'étirements et d'assouplissements au service de l'apprentissage des "habitudes" de l'athlète pour les enfants. Les positions correctes seront présentées pour les grands groupes musculaires uniquement.

- **Concepts / mots-clés** :

Stretching
Routine d'échauffement
Routine de retour au calme
Assouplissement

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Le candidat comprend l'intérêt des étirements chez l'enfant	V			
Le candidat est capable d'entretenir la souplesse de l'enfant	V			

- **Liens entre modules de formation** forts/élevés (*) ou très forts/ très élevés (**)

Code module CG	Liens
122	*

Code autre module CS	Liens
134	**

• Volumes horaires, charge de travail et modules de formation

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					00:30
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					00:05
Temps total en présentiel (hh:mm) :					00:35
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	0:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	00:30	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:05
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					01:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	01 :00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

▪ Méthodologie et supports de l'animation

○ Méthodologie :

Magistral	<input checked="" type="checkbox"/>	Interactif / interdépendant / participatif	<input checked="" type="checkbox"/>	Classe inversée	<input type="checkbox"/>
Outils "digital learning"	<input type="checkbox"/>	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	<input type="checkbox"/>	Ateliers (semi-) dirigés ;	<input type="checkbox"/>
Micro-enseignement entre candidats	<input checked="" type="checkbox"/>	Mises en situation avec public cible	<input type="checkbox"/>	Autre : Séance de questions-réponses	<input checked="" type="checkbox"/>
Auto-formation, recherches personnelles	<input type="checkbox"/>	Documentation personnelle ;	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

○ Type de support de cours :

Syllabus "classique"	<input checked="" type="checkbox"/>	PréAO : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	<input checked="" type="checkbox"/>	Cahier formaté d'exercices	<input type="checkbox"/>
Notes personnelles du candidat	<input checked="" type="checkbox"/>	Livres, manuels, revues, articles, ...	<input type="checkbox"/>	Dossiers, portfolio, ...	<input type="checkbox"/>
Vidéos, clips, podcasts, MOOC, ...	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

○ Mode diffusion :

Exposé "tableau", projection, ... sans support	<input checked="" type="checkbox"/>	Format "papier"	<input checked="" type="checkbox"/>	Format électronique, digital, numérique	<input checked="" type="checkbox"/>
Distribués / envoyés	<input checked="" type="checkbox"/>	A télécharger	<input checked="" type="checkbox"/>	Plateforme type "LMS", de partage : DropBox, ...	<input checked="" type="checkbox"/>
Autre ...	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

▪ **Modalités d'évaluation**

▪ **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	V	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	O

▪ **Type d'évaluation :**

Continue / permanente / formative / en cours de formation	O	Sommative	V	Certificative	V
---	---	-----------	---	---------------	---

Normative	V	Critériée	O
-----------	---	-----------	---

▪ **Forme d'évaluation :**

• **Contexte :**

Orale	O	Écrite	V
Pratique s/ terrain	O	Autre :	O

• **Mode :**

QCM	V	Questions ouvertes	O	Études de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre :	O	Autre :	O	Autre :	

▪ **Critères d'évaluation :**

Le candidat doit obtenir au minimum 50 % pour réussir le module.

▪ **Pondération et crédits**

- Pondération de la thématique 2 dans le cursus : 54,5 %
- Pondération du module CS_126 dans la thématique 2 : 5 %

• **Normes d'encadrement et de matériel**

- **Encadrement** : 1 formateur pour 30 candidats maximum
- **Matériel** : espace de travail pouvant accueillir 30 personnes avec PAO : projecteur, écran de projection.

• **Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants**

Titres / qualifications	Expériences utiles
Être détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique ou membre de la direction technique de la fédération	Disposer d'une expérience significative en relation avec le cours considéré Être expert justifiant de connaissances particulièrement pointues dans le domaine technique pour donner ponctuellement cours au niveau d'intervention.
Être détenteur d'un brevet Adeps en athlétisme à vocation pédagogique	

- **Diplômes, brevets, certifications¹⁸ donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

<u>Intitulé</u>	<u>Année de délivrance¹⁹</u>
Niveau 1 jeunes	2010 - 2011
Niveau 1	2004 - 2009
Niveau 1	2000 - 2003
Initiateur	1997 - 1999
Initiateur	Avant 1997
Niveau 1 Option	2010 - 2012
Niveau 2	2002 - 2014
Niveau 2 Option	2013 - 2014
Aide-moniteur	Avant 2003
Moniteur	Avant 2004
Entraîneur	Avant 2002

¹⁸ Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

¹⁹ Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le ...)

4.2.8 CS 127 Stage Didactique :

- **Résumé**

Le candidat MS Ini Athlétisme doit prêter un stage, une fois que les cours sont terminés et avant la date de l'évaluation. L'ensemble des modalités concernant le stage se trouvent au chapitre 5.

- **Concepts / mots-clés :**

Stage
Maître de stage
Didactique
Planification
Mise en situation

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Le candidat prépare et construit une séance ou un groupe de séances en fixant des objectifs et propose une adaptation des apprentissages en fonction du niveau des pratiquants			V	
Le candidat démontre efficacement les fondamentaux techniques des gestes sportifs vus au cours de la formation			V	
Le candidat applique les éléments / les facteurs permettant de créer un climat motivationnel positif dans une séance		V		
Le candidat adopte une méthodologie de communication et s'assure de sa portée / de son efficacité ; vérifie les effets attendus vs les effets produits			V	
Le candidat exploite les feedback de manière efficiente et efficace ; s'assure de leur impact sur le pratiquant			V	
Le candidat se positionne pour prévenir tout type d'accident				V

- **Liens entre modules de formation** forts/élevés (*) ou très forts/ très élevés (**)

Code module CG	Liens
121	**
122	**
131	**
132	*
141	**

Code autre module CS	Liens
121	**
122	**
123	**
125	**
131	**
133	**
135	**
141	**

• Volumes horaires, charge de travail et modules de formation

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					15:30
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					00:30
Temps total en présentiel (hh:mm) :					16:00
Assister / participer aux cours théoriques (en auditorios, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	0:30	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	00:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	15:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:30
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					25:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	01:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	25:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

▪ Méthodologie et supports de l'animation

○ Méthodologie :

Magistral	<input checked="" type="checkbox"/>	Interactif / interdépendant / participatif	<input type="checkbox"/>	Classe inversée	<input type="checkbox"/>
Outils "digital learning"	<input type="checkbox"/>	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	<input type="checkbox"/>	Ateliers (semi-) dirigés ;	<input type="checkbox"/>
Micro-enseignement entre candidats	<input type="checkbox"/>	Mises en situation avec public cible	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre : Séance de questions-réponses	<input checked="" type="checkbox"/>
Auto-formation, recherches personnelles	<input type="checkbox"/>	Documentation personnelle ;	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

○ Type de support de cours :

Syllabus "classique"	<input checked="" type="checkbox"/>	PréAO : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	<input checked="" type="checkbox"/>	Cahier formaté d'exercices	<input type="checkbox"/>
Notes personnelles du candidat	<input checked="" type="checkbox"/>	Livres, manuels, revues, articles, ...	<input type="checkbox"/>	Dossiers, portfolio, ...	<input type="checkbox"/>
Vidéos, clips, podcasts, MOOC, ...	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

○ Mode diffusion :

Exposé "tableau", projection, ... sans support	<input checked="" type="checkbox"/>	Format "papier"	<input checked="" type="checkbox"/>	Format électronique, digital, numérique	<input checked="" type="checkbox"/>
Distribués / envoyés	<input checked="" type="checkbox"/>	A télécharger	<input checked="" type="checkbox"/>	Plateforme type "LMS", de partage : DropBox, ...	<input checked="" type="checkbox"/>
Autre ...	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

▪ Modalités d'évaluation

▪ *Champs d'évaluation :*

Savoirs/connaissances	V	SF Techniques	V	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	V	SF Méthodologiques	V	SF Pédagogiques	V	SE / Attitudes	V

▪ *Type d'évaluation :*

Continue / permanente / formative / en cours de formation	O	Sommative	V	Certificative	V
---	---	-----------	---	---------------	---

Normative	V	Critériée	V
-----------	---	-----------	---

▪ *Forme d'évaluation :*

• *Contexte :*

Orale	V	Écrite	O
Pratique s/ terrain	V	Autre : Rapport de stage	V

• *Mode :*

QCM	O	Questions ouvertes	V	Études de cas / mise en situation	V
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	V	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre :	O	Autre :	O	Autre :	

▪ **Critères d'évaluation :**

Le candidat doit obtenir au minimum 50 % pour réussir le module.

▪ **Pondération et crédits**

- Pondération de la thématique 2 dans le cursus : 54,5 %
- Pondération du module CS_127 dans la thématique 2 : 55%

• **Normes d'encadrement et de matériel**

- **Encadrement** : 1 formateur pour 30 candidats maximum
- **Matériel** : espace de travail pouvant accueillir 30 personnes avec PAO : projecteur, écran de projection.

• **Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants**

Titres / qualifications	Expériences utiles
Être détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique ou membre de la direction technique de la fédération	Disposer d'une expérience significative en relation avec le cours considéré
Être détenteur d'un brevet Adeps en athlétisme à vocation pédagogique	Être expert justifiant de connaissances particulièrement pointues dans le domaine technique pour donner ponctuellement cours au niveau d'intervention.

- **Diplômes, brevets, certifications**²⁰ donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :

<u>Intitulé</u>	<u>Année de délivrance</u> ²¹
Niveau 1 jeunes	2010 - 2011
Niveau 1	2004 - 2009
Niveau 1	2000 - 2003
Initiateur	1997 - 1999
Initiateur	Avant 1997
Niveau 1 Option	2010 - 2012
Niveau 2	2002 - 2014
Niveau 2 Option	2013 - 2014
Aide-moniteur	Avant 2003
Moniteur	Avant 2004
Entraîneur	Avant 2002

4.3 Thématique 3 : Facteurs déterminants de l'activité et de la performance sportive.

²⁰ Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

²¹ Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le ...)

▪ **Objectifs généraux :**

Les **objectifs** généraux de cette thématique sont les connaissances et savoirs théoriques de base en vue de :

- Être capable de comprendre et de se référer aux principaux facteurs de base déterminants de l'activité athlétique.
 - Être capable de d'analyser et de décomposer des mouvements athlétiques.
 - Connaître les stades de développement des apprentissages chez l'enfant
- **Pondération de l'évaluation de la thématique 3« Facteurs déterminants de l'activité et de la performance » dans le cursus de formation : 35 %**
- **Nombre de modules de cours de la thématique 3 « Facteurs déterminants de l'activité et de la performance » : 6**
- **Identification des modules de cours de la thématique 3 « Facteurs déterminants de l'activité et de la performance »:**
- CS031_Découvertes techniques
 - CS131_Fondamentaux techniques
 - CS132_Règlements techniques simplifiés
 - CS133_Initiation athlétique de l'enfant
 - CS134_Évaluer les aptitudes physiques
 - CS135_Techniques spécifiques : courses, sauts et lancers

4.3.1 CS 031 Découvertes athlétiques :

- **Résumé**

Le module est divisé en unités spécifiques pour aborder les techniques de chacune des disciplines comme suit :

- découverte technique des courses (dont la marche)
- découverte technique des sauts
- découverte technique des lancers.

- **Concepts / mots-clés :**

Technique
Courses
Sauts
Lancers

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Le candidat visualise les différentes disciplines de l'athlétisme	V			
Le candidat anime des ateliers pour suggérer une exécution correcte des gestes techniques		V		

- **Liens entre modules de formation** forts/élevés (*) ou très forts/ très élevés (**)

Code module CG	Liens

Code autre module CS	Liens
135	**
133	*

• Volumes horaires, charge de travail et modules de formation

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					07:00
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					00:00
Temps total en présentiel (hh:mm) :					07:00
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	0:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	07:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:05
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	00 :00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

▪ Méthodologie et supports de l'animation

○ Méthodologie :

Magistral	<input checked="" type="checkbox"/>	Interactif / interdépendant / participatif	<input checked="" type="checkbox"/>	Classe inversée	<input type="checkbox"/>
Outils "digital learning"	<input type="checkbox"/>	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	<input type="checkbox"/>	Ateliers (semi-) dirigés ;	<input type="checkbox"/>
Micro-enseignement entre candidats	<input checked="" type="checkbox"/>	Mises en situation avec public cible	<input type="checkbox"/>	Autre : Séance de questions-réponses	<input type="checkbox"/>
Auto-formation, recherches personnelles	<input type="checkbox"/>	Documentation personnelle ;	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

○ Type de support de cours :

Syllabus "classique"	<input checked="" type="checkbox"/>	PréAO : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	<input checked="" type="checkbox"/>	Cahier formaté d'exercices	<input type="checkbox"/>
Notes personnelles du candidat	<input checked="" type="checkbox"/>	Livres, manuels, revues, articles, ...	<input checked="" type="checkbox"/>	Dossiers, portfolio, ...	<input checked="" type="checkbox"/>
Vidéos, clips, podcasts, MOOC, ...	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

○ Mode diffusion :

Exposé "tableau", projection, ... sans support	<input checked="" type="checkbox"/>	Format "papier"	<input checked="" type="checkbox"/>	Format électronique, digital, numérique	<input checked="" type="checkbox"/>
Distribués / envoyés	<input checked="" type="checkbox"/>	A télécharger	<input checked="" type="checkbox"/>	Plateforme type "LMS", de partage : DropBox, ...	<input checked="" type="checkbox"/>
Autre ...	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

▪ **Modalités d'évaluation**

▪ **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	<input type="radio"/>	SF Techniques	<input type="radio"/>	SF Tactiques	<input type="radio"/>	SF Tactico-Techniques	<input type="radio"/>
SF Didactiques	<input type="radio"/>	SF Méthodologiques	<input type="radio"/>	SF Pédagogiques	<input type="radio"/>	SE / Attitudes	<input type="radio"/>

▪ **Type d'évaluation :**

Continue / permanente / formative / en cours de formation	<input type="radio"/>	Sommative	<input type="radio"/>	Certificative	<input type="radio"/>
---	-----------------------	-----------	-----------------------	---------------	-----------------------

Normative	<input type="radio"/>	Critériée	<input type="radio"/>
-----------	-----------------------	-----------	-----------------------

▪ **Forme d'évaluation :**

• **Contexte :**

Orale	<input type="radio"/>	Écrite	<input type="radio"/>
Pratique s/ terrain	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>

• **Mode :**

QCM	<input type="radio"/>	Questions ouvertes	<input type="radio"/>	Études de cas / mise en situation	<input type="radio"/>
Démonstrations	<input type="radio"/>	Dossier / portfolio	<input type="radio"/>	Cahier de travail / d'exercices	<input type="radio"/>
Autre :	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>	Autre :	

▪ **Critères d'évaluation :**

Aucune évaluation n'est prévue pour ce module

▪ **Pondération et crédits**

- Pondération de la thématique 3 dans le cursus : 35 %
- Pondération du module CS_031 dans la thématique 3 : 0 %

• **Normes d'encadrement et de matériel**

- **Encadrement** : 1 formateur pour 30 candidats maximum
- **Matériel** : espace de travail pouvant accueillir 30 personnes avec PAO : projecteur, écran de projection.

• **Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants**

Titres / qualifications	<u>Expériences utiles</u>
Être détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique ou membre de la direction technique de la fédération	Disposer d'une expérience significative en relation avec le cours considéré
Être détenteur d'un brevet Adeps en athlétisme à vocation pédagogique	Être expert justifiant de connaissances particulièrement pointues dans le domaine technique pour donner ponctuellement cours au niveau d'intervention.

- **Diplômes, brevets, certifications²² donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

²² Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique
CdCh_MSIn_LBFA_Athlétisme2.0



4.3.2 CS 131 Fondamentaux techniques :

- **Résumé**

Appréhender les différentes disciplines au regard des différents fondamentaux athlétiques transversaux. Quels sont ces éléments communs qui relient le lanceur de poids et le marathonien ?

- **Concepts / mots-clés** :

Technique transversale

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Le candidat est capable de mettre en œuvre et de corriger les fondamentaux techniques dans la pratique de l'ensemble des activités athlétiques chez l'enfant		V		

- **Liens entre modules de formation** forts/élevés (*) ou très forts/ très élevés (**)

Code module CG	Liens
132	*

Code autre module CS	Liens
133	*
135	**

• Volumes horaires, charge de travail et modules de formation

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					00:30
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					00:05
Temps total en présentiel (hh:mm) :					00:35
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	0:30	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	00:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:05
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					00:30
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	00:30	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

▪ Méthodologie et supports de l'animation

○ Méthodologie :

Magistral	<input checked="" type="checkbox"/>	Interactif / interdépendant / participatif	<input checked="" type="checkbox"/>	Classe inversée	<input type="checkbox"/>
Outils "digital learning"	<input type="checkbox"/>	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	<input type="checkbox"/>	Ateliers (semi-) dirigés ;	<input type="checkbox"/>
Micro-enseignement entre candidats	<input type="checkbox"/>	Mises en situation avec public cible	<input type="checkbox"/>	Autre : Séance de questions-réponses	<input checked="" type="checkbox"/>
Auto-formation, recherches personnelles	<input type="checkbox"/>	Documentation personnelle ;	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

○ Type de support de cours :

Syllabus "classique"	<input checked="" type="checkbox"/>	PréAO : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	<input checked="" type="checkbox"/>	Cahier formaté d'exercices	<input type="checkbox"/>
Notes personnelles du candidat	<input checked="" type="checkbox"/>	Livres, manuels, revues, articles, ...	<input type="checkbox"/>	Dossiers, portfolio, ...	<input type="checkbox"/>
Vidéos, clips, podcasts, MOOC, ...	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

○ Mode diffusion :

Exposé "tableau", projection, ... sans support	<input checked="" type="checkbox"/>	Format "papier"	<input checked="" type="checkbox"/>	Format électronique, digital, numérique	<input checked="" type="checkbox"/>
Distribués / envoyés	<input checked="" type="checkbox"/>	A télécharger	<input checked="" type="checkbox"/>	Plateforme type "LMS", de partage : DropBox, ...	<input checked="" type="checkbox"/>
Autre ...	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

▪ Modalités d'évaluation

▪ *Champs d'évaluation :*

Savoirs/connaissances	V	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	O

▪ *Type d'évaluation :*

Continue / permanente / formative / en cours de formation	O	Sommative	V	Certificative	V
---	---	-----------	---	---------------	---

Normative	O	Critériée	O
-----------	---	-----------	---

▪ *Forme d'évaluation :*

• *Contexte :*

Orale	O	Écrite	V
Pratique s/ terrain	O	Autre :	O

• *Mode :*

QCM	V	Questions ouvertes	O	Études de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre :	O	Autre :	O	Autre :	

▪ **Critères d'évaluation :**

Le candidat doit obtenir au minimum 50 % pour réussir le module.

▪ **Pondération et crédits**

- Pondération de la thématique 3 dans le cursus : 35 %
- Pondération du module CS_131 dans la thématique 3 : 5 %

• **Normes d'encadrement et de matériel**

- **Encadrement** : 1 formateur pour 30 candidats maximum
- **Matériel** : espace de travail pouvant accueillir 30 personnes avec PAO : projecteur, écran de projection.

• **Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants**

Titres / qualifications	Expériences utiles
Être détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique ou membre de la direction technique de la fédération	Disposer d'une expérience significative en relation avec le cours considéré Être expert justifiant de connaissances particulièrement pointues dans le domaine technique pour donner ponctuellement cours au niveau d'intervention.
Être détenteur d'un brevet Adeps en athlétisme à vocation pédagogique	

- **Diplômes, brevets, certifications**²³ donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :

Intitulé	Année de délivrance ²⁴
Niveau 1 jeunes	2010 - 2011
Niveau 1	2004 - 2009
Niveau 1	2000 - 2003
Initiateur	1997 - 1999
Initiateur	Avant 1997
Niveau 1 Option	2010 - 2012
Niveau 2	2002 - 2014
Niveau 2 Option	2013 - 2014
Aide-moniteur	Avant 2003
Moniteur	Avant 2004
Entraîneur	Avant 2002

4.3.3 CS 132 Règlement athlétique simplifié :

²³ Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

²⁴ Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le ...)

- **Résumé**

Connaître les règles de l'athlétisme

Connaître les épreuves autorisées pour chaque catégorie d'âge et sexe.

Connaître les caractéristiques des différents engins de lancer et des haies pour chaque catégorie d'âge et genre.

- **Concepts / mots-clés :**

Code
Catégories
Distances
Engins
Poids
IAAF

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Le candidat connaît le règlement IAAF et le fait respecter.			V	

- **Liens entre modules de formation** forts/élevés (*) ou très forts/ très élevés (**)

Code module CG	Liens

Code autre module CS	Liens
232	**
...	

- **Volumes horaires, charge de travail et modules de formation**



Temps total de présence en formation (hh:mm) :					00:30
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					00:10
Temps total en présentiel (hh:mm) :					00:40
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	0:30	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	00:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:10
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	01:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					01:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	0100	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

▪ Méthodologie et supports de l'animation

○ Méthodologie :

Magistral	<input checked="" type="checkbox"/>	Interactif / interdépendant / participatif	<input checked="" type="checkbox"/>	Classe inversée	<input type="checkbox"/>
Outils "digital learning"	<input type="checkbox"/>	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	<input type="checkbox"/>	Ateliers (semi-) dirigés ;	<input type="checkbox"/>
Micro-enseignement entre candidats	<input type="checkbox"/>	Mises en situation avec public cible	<input type="checkbox"/>	Autre : Séance de questions-réponses	<input checked="" type="checkbox"/>
Auto-formation, recherches personnelles	<input type="checkbox"/>	Documentation personnelle ;	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

○ Type de support de cours :

Syllabus "classique"	<input checked="" type="checkbox"/>	PréAO : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	<input checked="" type="checkbox"/>	Cahier formaté d'exercices	<input type="checkbox"/>
Notes personnelles du candidat	<input checked="" type="checkbox"/>	Livres, manuels, revues, articles, ...	<input type="checkbox"/>	Dossiers, portfolio, ...	<input type="checkbox"/>
Vidéos, clips, podcasts, MOOC, ...	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

○ Mode diffusion :

Exposé "tableau", projection, ... sans support	<input checked="" type="checkbox"/>	Format "papier"	<input checked="" type="checkbox"/>	Format électronique, digital, numérique	<input checked="" type="checkbox"/>
Distribués / envoyés	<input checked="" type="checkbox"/>	A télécharger	<input checked="" type="checkbox"/>	Plateforme type "LMS", de partage : DropBox, ...	<input checked="" type="checkbox"/>
Autre ...	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

▪ **Modalités d'évaluation**

▪ **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	V	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	O

▪ **Type d'évaluation :**

Continue / permanente / formative / en cours de formation	O	Sommative	V	Certificative	V
---	----------	-----------	----------	---------------	----------

Normative	O	Critériée	O
-----------	----------	-----------	----------

▪ **Forme d'évaluation :**

• **Contexte :**

Orale	O	Écrite	V
Pratique s/ terrain	O	Autre :	O

• **Mode :**

QCM	V	Questions ouvertes	O	Études de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre :	O	Autre :	O	Autre :	

▪ **Critères d'évaluation :**

Le candidat doit obtenir au minimum 50 % pour réussir le module.

▪ **Pondération et crédits**

- Pondération de la thématique 3 dans le cursus : 35 %
- Pondération du module CS_132 dans la thématique 3 : 15%

• **Normes d'encadrement et de matériel**

- **Encadrement** : 1 formateur pour 30 candidats maximum
- **Matériel** : espace de travail pouvant accueillir 30 personnes avec PAO : projecteur, écran de projection.

• **Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants**

Titres / qualifications	Expériences utiles
Être détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique ou membre de la direction technique de la fédération	Disposer d'une expérience significative en relation avec le cours considéré
Être détenteur d'un brevet Adeps en athlétisme à vocation pédagogique	Être expert justifiant de connaissances particulièrement pointues dans le domaine technique pour donner ponctuellement cours au niveau d'intervention.

- **Diplômes, brevets, certifications**²⁵ donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :

Intitulé	Année de délivrance ²⁶
Niveau 1 jeunes	2010 - 2011
Niveau 1	2004 - 2009
Niveau 1	2000 - 2003
Initiateur	1997 - 1999
Initiateur	Avant 1997
Niveau 1 Option	2010 - 2012
Niveau 2	2002 - 2014
Niveau 2 Option	2013 - 2014
Aide-moniteur	Avant 2003
Moniteur	Avant 2004
Entraîneur	Avant 2002

²⁵ Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

²⁶ Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le ...)

4.3.4 CS 133 Initiation athlétique de l'enfant :

- **Résumé**

Caractéristiques de l'enfant à chaque âge et conséquence sur l'entraînement
Phases sensibles du développement, âge d'or des apprentissages
Programmation des compétences sur une saison athlétique

- **Concepts / mots-clés :**

Apprentissage
Compétences
Age
Développement

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Le candidat planifie les différentes compétences en fonction des caractéristiques des enfants			V	
Le candidat dispose des clés pour respecter le rythme d'apprentissage des enfants		V		
Le candidat propose un apprentissage adapté et équilibré au groupe dont il a la charge			V	

- **Liens entre modules de formation** forts/élevés (*) ou très forts/ très élevés (**)

Code module CG	Liens
121	**
131	**

Code autre module CS	Liens
125	**
122	**

• Volumes horaires, charge de travail et modules de formation

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					04:00
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					00:10
Temps total en présentiel (hh:mm) :					04:10
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	03:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	01:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:10
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					08:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	02:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	06 :00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

▪ Méthodologie et supports de l'animation

○ Méthodologie :

Magistral	<input checked="" type="checkbox"/>	Interactif / interdépendant / participatif	<input checked="" type="checkbox"/>	Classe inversée	<input type="checkbox"/>
Outils "digital learning"	<input type="checkbox"/>	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	<input checked="" type="checkbox"/>	Ateliers (semi-) dirigés ;	<input checked="" type="checkbox"/>
Micro-enseignement entre candidats	<input type="checkbox"/>	Mises en situation avec public cible	<input type="checkbox"/>	Autre : Séance de questions-réponses	<input checked="" type="checkbox"/>
Auto-formation, recherches personnelles	<input type="checkbox"/>	Documentation personnelle ;	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

○ Type de support de cours :

Syllabus "classique"	<input checked="" type="checkbox"/>	PréAO : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	<input checked="" type="checkbox"/>	Cahier formaté d'exercices	<input type="checkbox"/>
Notes personnelles du candidat	<input checked="" type="checkbox"/>	Livres, manuels, revues, articles, ...	<input type="checkbox"/>	Dossiers, portfolio, ...	<input type="checkbox"/>
Vidéos, clips, podcasts, MOOC, ...	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

○ Mode diffusion :

Exposé "tableau", projection, ... sans support	<input checked="" type="checkbox"/>	Format "papier"	<input checked="" type="checkbox"/>	Format électronique, digital, numérique	<input checked="" type="checkbox"/>
Distribués / envoyés	<input checked="" type="checkbox"/>	A télécharger	<input checked="" type="checkbox"/>	Plateforme type "LMS", de partage : DropBox, ...	<input checked="" type="checkbox"/>
Autre ...	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

▪ **Modalités d'évaluation**

▪ **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	V	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	V	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	O

▪ **Type d'évaluation :**

Continue / permanente / formative / en cours de formation	O	Sommative	V	Certificative	V
---	----------	-----------	----------	---------------	----------

Normative	O	Critériée	O
-----------	----------	-----------	----------

▪ **Forme d'évaluation :**

• **Contexte :**

Orale	V	Écrite	V
Pratique s/ terrain	O	Autre :	O

• **Mode :**

QCM	V	Questions ouvertes	V	Études de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre :	O	Autre :	O	Autre :	

▪ **Critères d'évaluation :**

Le candidat doit obtenir au minimum 50 % pour réussir le module.

▪ **Pondération et crédits**

- Pondération de la thématique 3 dans le cursus : 35 %
- Pondération du module CS_133 dans la thématique 3 : 25 %

• **Normes d'encadrement et de matériel**

- **Encadrement** : 1 formateur pour 30 candidats maximum
- **Matériel** : espace de travail pouvant accueillir 30 personnes avec PAO : projecteur, écran de projection.

• **Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants**

Titres / qualifications	Expériences utiles
Être détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique ou membre de la direction technique de la fédération	Disposer d'une expérience significative en relation avec le cours considéré
Être détenteur d'un brevet Adeps en athlétisme à vocation pédagogique	Être expert justifiant de connaissances particulièrement pointues dans le domaine technique pour donner ponctuellement cours au niveau d'intervention.

- **Diplômes, brevets, certifications²⁷ donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Intitulé	Année de délivrance ²⁸
Niveau 1 jeunes	2010 - 2011
Niveau 1	2004 - 2009

²⁷ Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

²⁸ Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le ...)

4.3.5 CS 134 Évaluer les aptitudes athlétiques :

- **Résumé**

Appréhender les différentes formes d'évaluation des compétences athlétiques chez le jeune pratiquant. Obtenir une base concrète pour évaluer son travail et ajuster les contenus proposés aux athlètes.

- **Concepts / mots-clés :**

Évaluation
Aptitudes
Potentiel
Test

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Le candidat est capable de percevoir les différents niveaux d'acquisition motrice Débutant - Débrouillé - Confirmé en fonction des différentes disciplines		V		
Le candidat se crée un répertoire d'acquisition technique de ses athlètes		V		
Le candidat évalue les capacités fondamentales de ses athlètes		V		
Le candidat évalue les capacités conditionnelles de ses athlètes		V		

- **Liens entre modules de formation** forts/élevés (*) ou très forts/ très élevés (**)

Code module CG	Liens
131	*
132	**
134	**

Code autre module CS	Liens
133	**
135	**

• Volumes horaires, charge de travail et modules de formation

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					01:00
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					00:05
Temps total en présentiel (hh:mm) :					01:05
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	1:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	00:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:1
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					02:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	02 :00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

▪ Méthodologie et supports de l'animation

○ Méthodologie :

Magistral	<input checked="" type="checkbox"/>	Interactif / interdépendant / participatif	<input checked="" type="checkbox"/>	Classe inversée	<input type="checkbox"/>
Outils "digital learning"	<input type="checkbox"/>	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	<input type="checkbox"/>	Ateliers (semi-) dirigés ;	<input type="checkbox"/>
Micro-enseignement entre candidats	<input type="checkbox"/>	Mises en situation avec public cible	<input type="checkbox"/>	Autre : Séance de questions-réponses	<input checked="" type="checkbox"/>
Auto-formation, recherches personnelles	<input type="checkbox"/>	Documentation personnelle ;	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

○ Type de support de cours :

Syllabus "classique"	<input checked="" type="checkbox"/>	PréAO : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	<input checked="" type="checkbox"/>	Cahier formaté d'exercices	<input type="checkbox"/>
Notes personnelles du candidat	<input checked="" type="checkbox"/>	Livres, manuels, revues, articles, ...	<input type="checkbox"/>	Dossiers, portfolio, ...	<input type="checkbox"/>
Vidéos, clips, podcasts, MOOC, ...	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

○ Mode diffusion :

Exposé "tableau", projection, ... sans support	<input checked="" type="checkbox"/>	Format "papier"	<input checked="" type="checkbox"/>	Format électronique, digital, numérique	<input checked="" type="checkbox"/>
Distribués / envoyés	<input checked="" type="checkbox"/>	A télécharger	<input checked="" type="checkbox"/>	Plateforme type "LMS", de partage : DropBox, ...	<input checked="" type="checkbox"/>
Autre : ABC des disciplines athlétiques	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre : Pass'Athlé	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

▪ **Modalités d'évaluation**

▪ **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	V	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	O

▪ **Type d'évaluation :**

Continue / permanente / formative / en cours de formation	O	Sommative	V	Certificative	V
---	----------	-----------	----------	---------------	----------

Normative	O	Critériée	O
-----------	----------	-----------	----------

▪ **Forme d'évaluation :**

• **Contexte :**

Orale	O	Écrite	V
Pratique s/ terrain	O	Autre :	O

• **Mode :**

QCM	V	Questions ouvertes	O	Études de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre :	O	Autre :	O	Autre :	

▪ **Critères d'évaluation :**

Le candidat doit obtenir au minimum 50 % pour réussir le module.

▪ **Pondération et crédits**

- Pondération de la thématique 3 dans le cursus : 35 %
- Pondération du module CS_134 dans la thématique 3 : 5%

• **Normes d'encadrement et de matériel**

- **Encadrement** : 1 formateur pour 30 candidats maximum
- **Matériel** : espace de travail pouvant accueillir 30 personnes avec PAO : projecteur, écran de projection.

• **Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants**

Titres / qualifications	Expériences utiles
Être détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique ou membre de la direction technique de la fédération	Disposer d'une expérience significative en relation avec le cours considéré
Être détenteur d'un brevet Adeps en athlétisme à vocation pédagogique	Être expert justifiant de connaissances particulièrement pointues dans le domaine technique pour donner ponctuellement cours au niveau d'intervention.

- **Diplômes, brevets, certifications**²⁹ donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :

Intitulé	Année de délivrance ³⁰
Niveau 1 jeunes	2010 - 2011
Niveau 1	2004 - 2009
Niveau 1	2000 - 2003
Initiateur	1997 - 1999
Initiateur	Avant 1997
Niveau 1 Option	2010 - 2012
Niveau 2	2002 - 2014
Niveau 2 Option	2013 - 2014
Aide-moniteur	Avant 2003
Moniteur	Avant 2004
Entraîneur	Avant 2002

²⁹ Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

³⁰ Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le ...)

4.3.6 CS 135 Techniques Spécifiques : courses, sauts et lancers :

▪ Résumé

Le module est divisé en unités spécifiques pour aborder les techniques de chacune des disciplines comme suit :

- la base technique de toutes les courses (dont la marche)
- la base technique de tous les sauts
- la base technique des différents lancers.

▪ Concepts / mots-clés :

Apprentissage

Technique

Courses

Sauts

Lancers

- Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Le candidat est capable d'enseigner avec justesse les gestes techniques de chaque discipline athlétique			V	
Le candidat maîtrise de manière générale l'ensemble des techniques des différentes disciplines de l'athlétisme		V		
Le candidat est capable de réaliser une démonstration magistrale des gestes à enseigner		V		

- Liens entre modules de formation forts/élevés (*) ou très forts/ très élevés (**)

Code module CG	Liens
122	*
132	*

Code autre module CS	Liens
031	**
125	**
131	**
133	**

• Volumes horaires, charge de travail et modules de formation

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					10:30
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					00:30
Temps total en présentiel (hh:mm) :					11:00
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	0:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	10:30	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:30
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	01:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					10:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	10 :00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

▪ Méthodologie et supports de l'animation

○ Méthodologie :

Magistral	<input checked="" type="checkbox"/>	Interactif / interdépendant / participatif	<input checked="" type="checkbox"/>	Classe inversée	<input type="checkbox"/>
Outils "digital learning"	<input type="checkbox"/>	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	<input checked="" type="checkbox"/>	Ateliers (semi-) dirigés ;	<input checked="" type="checkbox"/>
Micro-enseignement entre candidats	<input type="checkbox"/>	Mises en situation avec public cible	<input type="checkbox"/>	Autre : Séance de questions-réponses	<input checked="" type="checkbox"/>
Auto-formation, recherches personnelles	<input type="checkbox"/>	Documentation personnelle ;	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

○ Type de support de cours :

Syllabus "classique"	<input checked="" type="checkbox"/>	PréAO : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	<input checked="" type="checkbox"/>	Cahier formaté d'exercices	<input type="checkbox"/>
Notes personnelles du candidat	<input checked="" type="checkbox"/>	Livres, manuels, revues, articles, ...	<input type="checkbox"/>	Dossiers, portfolio, ...	<input type="checkbox"/>
Vidéos, clips, podcasts, MOOC, ...	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

○ Mode diffusion :

Exposé "tableau", projection, ... sans support	<input checked="" type="checkbox"/>	Format "papier"	<input checked="" type="checkbox"/>	Format électronique, digital, numérique	<input checked="" type="checkbox"/>
Distribués / envoyés	<input checked="" type="checkbox"/>	A télécharger	<input checked="" type="checkbox"/>	Plateforme type "LMS", de partage : DropBox, ...	<input checked="" type="checkbox"/>
Autre ...	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

▪ **Modalités d'évaluation**

▪ **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	V	SF Techniques	V	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	V	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	O

▪ **Type d'évaluation :**

Continue / permanente / formative / en cours de formation	O	Sommative	V	Certificative	V
---	---	-----------	---	---------------	---

Normative	V	Critériée	O
-----------	---	-----------	---

▪ **Forme d'évaluation :**

• **Contexte :**

Orale	O	Écrite	V
Pratique s/ terrain	O	Autre :	O

• **Mode :**

QCM	V	Questions ouvertes	V	Études de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre :	O	Autre :	O	Autre :	

▪ **Critères d'évaluation :**

Le candidat doit obtenir au minimum 50 % pour réussir le module.

▪ **Pondération et crédits**

- Pondération de la thématique 3 dans le cursus : 35 %
- Pondération du module CS_135 dans la thématique 3 : 40 %

• **Normes d'encadrement et de matériel**

- **Encadrement** : 1 formateur pour 30 candidats maximum
- **Matériel** : espace de travail pouvant accueillir 30 personnes avec PAO : projecteur, écran de projection.

• **Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants**

Titres / qualifications	Expériences utiles
Être détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique ou membre de la direction technique de la fédération	Disposer d'une expérience significative en relation avec le cours considéré
Être détenteur d'un brevet Adeps en athlétisme à vocation pédagogique	Être expert justifiant de connaissances particulièrement pointues dans le domaine technique pour donner ponctuellement cours au niveau d'intervention.

- **Diplômes, brevets, certifications**³¹ donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :

<u>Intitulé</u>	<u>Année de délivrance</u> ³²
Niveau 1 jeunes	2010 - 2011
Niveau 1	2004 - 2009
Niveau 1	2000 - 2003
Initiateur	1997 - 1999
Initiateur	Avant 1997
Niveau 1 Option	2010 - 2012
Niveau 2	2002 - 2014
Niveau 2 Option	2013 - 2014
Aide-moniteur	Avant 2003
Moniteur	Avant 2004
Entraîneur	Avant 2002

4.4 **Thématique 4 : Aspects sécuritaires et préventifs.**

³¹ Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

³² Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le ...)

▪ **Objectifs généraux :**

Les **objectifs** généraux de cette thématique sont les connaissances et savoirs théoriques de base en vue de :

- Être capable de prévenir, d'anticiper des incidents et des accidents fréquents dans la pratique de l'athlétisme

- **Pondération de l'évaluation de la thématique 4 « Aspects sécuritaires et préventifs » dans le cursus de formation : 3,5 %**

- **Nombre de modules de cours de la thématique 4 « Aspects sécuritaires et préventifs » : 1**

- **Identification des modules de cours de la thématique 4 « Aspects sécuritaires et préventifs »:**
 - CS141_Sécurité athlétique

4.4.1 CS 141 Sécurité Athlétique :

- **Résumé**

- Prévenir, anticiper les incidents et les accidents fréquents pour les éviter au maximum.
- Réagir en cas d'accident bénin

Les accidents lors des activités athlétiques peuvent être courants. Il existe une série de mesures qui permettent de minimiser leur survenue et leur impact sur l'intégrité physique de l'athlète qui subit ces accidents. L'objectif de cette unité de formation est l'adaptation du comportement du candidat et in fine de ses athlètes face aux contraintes sécuritaires imposées par la pratique de l'athlétisme.

- **Concepts / mots-clés :**

Intégrité physiques
Prévention
Manipulation

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Le candidat est capable d'assurer la sécurité sur un stade d'athlétisme tant au niveau de la gestion du groupe que du matériel (disposition et maintenance)			V	
Le candidat se positionne et intervient afin de prévenir tout type d'accident			V	

- **Liens entre modules de formation** forts/élevés (*) ou très forts/ très élevés (**)

Code module CG	Liens
141	**
140	**

Code autre module CS	Liens
121	**

- **Volumes horaires, charge de travail et modules de formation**

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					01:00
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					00:10
Temps total en présentiel (hh:mm) :					01:10
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	1:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	00:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:10
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					01:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	01 :00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

▪ Méthodologie et supports de l'animation

○ Méthodologie :

Magistral	<input checked="" type="checkbox"/>	Interactif / interdépendant / participatif	<input checked="" type="checkbox"/>	Classe inversée	<input checked="" type="checkbox"/>
Outils "digital learning"	<input type="checkbox"/>	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	<input type="checkbox"/>	Ateliers (semi-) dirigés ;	<input type="checkbox"/>
Micro-enseignement entre candidats	<input type="checkbox"/>	Mises en situation avec public cible	<input type="checkbox"/>	Autre : Séance de questions-réponses	<input checked="" type="checkbox"/>
Auto-formation, recherches personnelles	<input type="checkbox"/>	Documentation personnelle ;	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

○ Type de support de cours :

Syllabus "classique"	<input checked="" type="checkbox"/>	PréAO : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	<input checked="" type="checkbox"/>	Cahier formaté d'exercices	<input type="checkbox"/>
Notes personnelles du candidat	<input checked="" type="checkbox"/>	Livres, manuels, revues, articles, ...	<input type="checkbox"/>	Dossiers, portfolio, ...	<input type="checkbox"/>
Vidéos, clips, podcasts, MOOC, ...	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

○ Mode diffusion :

Exposé "tableau", projection, ... sans support	<input checked="" type="checkbox"/>	Format "papier"	<input checked="" type="checkbox"/>	Format électronique, digital, numérique	<input checked="" type="checkbox"/>
Distribués / envoyés	<input checked="" type="checkbox"/>	A télécharger	<input checked="" type="checkbox"/>	Plateforme type "LMS", de partage : DropBox, ...	<input checked="" type="checkbox"/>
Autre ...	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

▪ **Modalités d'évaluation**

▪ **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	V	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	V	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	O

▪ **Type d'évaluation :**

Continue / permanente / formative / en cours de formation	O	Sommative	V	Certificative	V
---	---	-----------	---	---------------	---

Normative	V	Critériée	O
-----------	---	-----------	---

▪ **Forme d'évaluation :**

• **Contexte :**

Orale	O	Écrite	V
Pratique s/ terrain	O	Autre :	O

• **Mode :**

QCM	V	Questions ouvertes	O	Études de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre :	O	Autre :	O	Autre :	

▪ **Critères d'évaluation :**

Le candidat doit obtenir au minimum 50 % pour réussir le module.

▪ **Pondération et crédits**

- Pondération de la thématique 4 dans le cursus : 3,5 %
- Pondération du module CS_141 dans la thématique 4 : 100 %

• **Normes d'encadrement et de matériel**

- **Encadrement** : 1 formateur pour 30 candidats maximum
- **Matériel** : espace de travail pouvant accueillir 30 personnes avec PAO : projecteur, écran de projection.

• **Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants**

Titres / qualifications	Expériences utiles
Être détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique ou membre de la direction technique de la fédération	Disposer d'une expérience significative en relation avec le cours considéré
Être détenteur d'un brevet Adeps en athlétisme à vocation pédagogique	Être expert justifiant de connaissances particulièrement pointues dans le domaine technique pour donner ponctuellement cours au niveau d'intervention.

- **Diplômes, brevets, certifications**³³ donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :

<u>Intitulé</u>	<u>Année de délivrance</u> ³⁴
Niveau 1 jeunes	2010 - 2011
Niveau 1	2004 - 2009
Niveau 1	2000 - 2003
Initiateur	1997 - 1999
Initiateur	Avant 1997
Niveau 1 Option	2010 - 2012
Niveau 2	2002 - 2014
Niveau 2 Option	2013 - 2014
Aide-moniteur	Avant 2003
Moniteur	Avant 2004
Entraîneur	Avant 2002

4.5 **Thématique 5 : Cadre éthique et déontologique**

³³ Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

³⁴ Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le ...)

▪ **Objectifs généraux :**

Les **objectifs** généraux de cette thématique sont les connaissances et savoirs théoriques de base en vue de :

- Être capable d'exercer les responsabilités d'éducateur pour l'athlète

- **Pondération de l'évaluation de la thématique 5 « Cadre éthique et déontologique » dans le cursus de formation : 3,5 %**

- **Nombre de modules de cours de la thématique 5 « Cadre éthique et déontologique » : 1**

- **Identification des modules de cours de la thématique 5 « Cadre éthique et déontologique »:**
 - CS151_Charte des droits de l'enfant dans le sport

4.5.1 CS 151 Charte des droits de l'enfant dans le sport :

- **Résumé**

Cette unité de formation envisage les rapports du cadre sportif sous l'angle de la déontologie, de l'éthique et de la morale avec les enfants et leurs parents. Le cadre sportif exerce pleinement les responsabilités d'un éducateur pour l'athlète.

- **Concepts / mots-clés :**

Déontologie
Éthique

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Le candidat est capable d'agir avec chacun des athlètes qui lui sont confiés, en se référant aux règles de base de l'éthique et du métier de cadre sportif en athlétisme.			V	

- **Liens entre modules de formation** forts/élevés (*) ou très forts/ très élevés (**)

Code module CG	Liens
151	**

Code autre module CS	Liens

• Volumes horaires, charge de travail et modules de formation

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					00:30
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					00:05
Temps total en présentiel (hh:mm) :					00:35
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	0:30	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	00:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:05
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					00:30
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	00:30	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

▪ Méthodologie et supports de l'animation

○ Méthodologie :

Magistral	<input checked="" type="checkbox"/>	Interactif / interdépendant / participatif	<input checked="" type="checkbox"/>	Classe inversée	<input type="checkbox"/>
Outils "digital learning"	<input type="checkbox"/>	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	<input type="checkbox"/>	Ateliers (semi-) dirigés ;	<input type="checkbox"/>
Micro-enseignement entre candidats	<input type="checkbox"/>	Mises en situation avec public cible	<input type="checkbox"/>	Autre : Séance de questions-réponses	<input checked="" type="checkbox"/>
Auto-formation, recherches personnelles	<input type="checkbox"/>	Documentation personnelle ;	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

○ Type de support de cours :

Syllabus "classique"	<input checked="" type="checkbox"/>	PréAO : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	<input checked="" type="checkbox"/>	Cahier formaté d'exercices	<input type="checkbox"/>
Notes personnelles du candidat	<input checked="" type="checkbox"/>	Livres, manuels, revues, articles, ...	<input type="checkbox"/>	Dossiers, portfolio, ...	<input type="checkbox"/>
Vidéos, clips, podcasts, MOOC, ...	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

○ Mode diffusion :

Exposé "tableau", projection, ... sans support	<input checked="" type="checkbox"/>	Format "papier"	<input checked="" type="checkbox"/>	Format électronique, digital, numérique	<input checked="" type="checkbox"/>
Distribués / envoyés	<input checked="" type="checkbox"/>	A télécharger	<input checked="" type="checkbox"/>	Plateforme type "LMS", de partage : DropBox, ...	<input checked="" type="checkbox"/>
Autre ...	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

▪ **Modalités d'évaluation**

▪ **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	V	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	O

▪ **Type d'évaluation :**

Continue / permanente / formative / en cours de formation	O	Sommative	V	Certificative	V
---	---	-----------	---	---------------	---

Normative	O	Critériée	O
-----------	---	-----------	---

▪ **Forme d'évaluation :**

• **Contexte :**

Orale	O	Écrite	V
Pratique s/ terrain	O	Autre :	O

• **Mode :**

QCM	V	Questions ouvertes	O	Études de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre :	O	Autre :	O	Autre :	

▪ **Critères d'évaluation :**

Le candidat doit obtenir au minimum 50 % pour réussir le module.

▪ **Pondération et crédits**

- Pondération de la thématique 5 dans le cursus : 3,5 %
- Pondération du module CS_151 dans la thématique 5 : 100 %

• **Normes d'encadrement et de matériel**

- **Encadrement** : 1 formateur pour 30 candidats maximum
- **Matériel** : espace de travail pouvant accueillir 30 personnes avec PAO : projecteur, écran de projection.

• **Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants**

Titres / qualifications	<u>Expériences utiles</u>
Être détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique ou membre de la direction technique de la fédération	Disposer d'une expérience significative en relation avec le cours considéré
Être détenteur d'un brevet Adeps en athlétisme à vocation pédagogique	Être expert justifiant de connaissances particulièrement pointues dans le domaine technique pour donner ponctuellement cours au niveau d'intervention.

- **Diplômes, brevets, certifications³⁵ donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Aucune dispense n'est acceptée pour les anciens brevets : Le module doit être recyclé pour demander une VAF.

4.6 Tableau synthèse « charge théorique de travail » du niveau de formation Moniteur Sportif Animateur.

<i>Synthèse « charge théorique de travail »</i>					
	Module	Présentiel (hh:mm)	Évaluation (hh:mm)	Non-Présentiel (hh:mm)	Total (hh:m)
Th 1	CS011_Cursus de formation LBFA	00:30	00:00	00:00	00:30
	<i>Th1_ Cadre institutionnel et législatif</i>	<i>00:30</i>	<i>00:00</i>	<i>00:00</i>	<i>00:30</i>
Th 2	CS021_Animation d'un Kid's Athletics	4:00	00:00	00:00	04:00
	CG121_Méthodologie et gestion de groupe	1:00	00:00	00:00	01:00
	<i>Th2_Didactique et méthodologie</i>	<i>05:00</i>	<i>00:00</i>	<i>00:00</i>	<i>00:00</i>
Th 3	CS031_Découvertes Techniques	07:00	00:00	00:00	07:00
	CS131_Fondamentaux Techniques	00:30	00:00	00:00	00:30
	CS132_Règlement technique simplifié	00:30	00:00	00:00	00:30
	<i>Th3_ Facteurs déterminants de l'activité et de la performance</i>	<i>08:00</i>	<i>00:00</i>	<i>00:00</i>	<i>08:00</i>
Th 4	CS141_Sécurité athlétique	01 :00	00:00	00:00	01:00
	<i>Th4_ Aspects sécuritaires et préventifs</i>	<i>01:00</i>	<i>00:00</i>	<i>00:00</i>	<i>01:00</i>
Th 5	CS151_Charte des droits de l'enfant dans le sport.	00:30	00:00	00:00	00:30
	<i>Th5_Éthique et déontologie</i>	<i>00:30</i>	<i>00:00</i>	<i>00:00</i>	<i>00:30</i>
	<i>Charge théorique de travail totale</i>	<i>15:00</i>	<i>00:00</i>	<i>00:00</i>	<i>15:00</i>

4.7 Tableau synthèse « charge théorique de travail » du niveau de formation Moniteur Sportif Initiateur :

<i>Synthèse « charge théorique de travail »</i>					
	Module	Présentiel (hh:mm)	Évaluation (hh:mm)	Non-Présentiel (hh:mm)	Total (hh:m)
Th 1	CS111_Organisation Administrative de l'athlétisme	00:30	00:05	01:00	01:35
<i>Th1_Cadre institutionnel et législatif</i>		<i>00:30</i>	<i>0:05</i>	<i>01:00</i>	<i>01:35</i>
Thématique 2	CS121_Méthodologie et gestion de groupe	01:00	00:05	02:00	03:00
	CS122_Parcours athlétiques	02:00	00:10	01:00	03:10
	CS123_Ateliers FFA	02:00	00:10	08:30	10:30
	CS124_Kid's Athletics	06:00	00:10	02:30	08:40
	CS125_Progressions Pédagogiques	06:00	00:20	08:00	14:20
	CS126_Stretching	00:30	00:05	01:00	1:35
	CS127_Stage Didactique	15:00	00:30	25:00	41:00
<i>Th2_Didactique et méthodologie</i>		<i>33:00</i>	<i>01:30</i>	<i>48:00</i>	<i>82:30</i>
Thématique 3	CS131_Fondamentaux Techniques	00:30	00:05	00:30	01:05
	CS132_Règlement technique simplifié	00:30	00:10	01:00	01:40
	CS133_Initiation athlétique de l'enfant	04:00	00:10	08:00	12:10
	CS134_Évaluer les aptitudes athlétiques	01:00	00:05	02:00	03:05
	CS135_Techniques Spécifiques : Courses, Sauts, Lancers	10:30	00:30	10:00	21:00
<i>Th3_Facteurs déterminants de l'activité et de la performance</i>		<i>16:30</i>	<i>01:00</i>	<i>21:30</i>	<i>39:00</i>
Th 4	CS141_Sécurité athlétique	01 :00	00:10	01:00	02:10
<i>Th4_Aspectes sécuritaires et préventifs</i>		<i>01:00</i>	<i>00:10</i>	<i>01:00</i>	<i>02:10</i>
Th 5	CS151_Charte des droits de l'enfant dans le sport.	00:30	00:05	00:30	01:05
<i>Th5_Éthique et déontologie</i>		<i>00:30</i>	<i>00:05</i>	<i>00:30</i>	<i>01:05</i>
<i>Charge théorique de travail totale</i>		<i>51:30</i>	<i>02:50</i>	<i>72:00</i>	<i>126:20</i>

4.8 Tableau synthèse des pondérations modules vs thématiques & thématiques vs cursus Moniteur sportif Animateur

Il n'y a pas de session d'évaluation pour ce niveau de formation. L'évaluation est formative et est intégrée au sein du module CS 0.2.1 « Animation d'un kid's' Athletics ». L'objectif est de pouvoir donner des clés pratiques à l'animation d'un groupe de jeunes athlètes, suite à leur expérience lors de cette unité de formation.

4.9 Tableau synthèse des pondérations modules vs thématiques & thématiques vs cursus Moniteur sportif Initiateur

<i>Synthèse des pondérations modules vs thématiques & thématiques vs cursus</i>			
	Module (Code_Nom)	Pondération du module dans la thématique	Pondération de la thématique dans le cursus de formation
Thématique 1	CS111_Organisation Administrative de l'athlétisme	100 %	3,5 %
Thématique 2	CS121_Méthodologie et gestion de groupe	5 %	54,5 %
	CS122_Parcours athlétiques	5 %	
	CS123_Ateliers FFA	10 %	
	CS124_Kid's Athletics	5 %	
	CS125_Progressions Pédagogiques	15 %	
	CS126_Stretching	5 %	
	CS127_Stage Didactique	55 %	
Thématique 3	CS131_Fondamentaux Techniques	35 %	35 %
	CS132_Règlement technique simplifié	35 %	
	CS133_Initiation athlétique de l'enfant	10 %	
	CS134_Évaluer les aptitudes athlétiques	20 %	
	CS135_Techniques Spécifiques : Courses, Sauts, Lancers		
Th 4	CS141_Sécurité athlétique	100 %	3,5 %
Th 5	CS151_Charte des droits de l'enfant dans le sport.	100 %	3,5 %

Rmq : En cas de dispense de plein droit d'un ou plusieurs modules, la pondération est réalisée au prorata des autres modules à présenter au sein de la (des) thématiques.

4.10 Tableau synthèse des titres/qualifications et expériences utiles à la fonction d'intervenant dans le dispositif de formation Moniteur Sportif Animateur.

<i>Synthèse des titres/qualifications et expériences utiles à la fonction d'intervenant</i>			
<i>dans le dispositif de formation</i>			
	Module (Code_Nom)	Titres et qualifications Être ou avoir été : soit...	Expériences utiles
Th 1	CS011_Cursus de formation LBFA	Être détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique ou membre de la direction technique de la fédération. Être détenteur d'un brevet Adeps en athlétisme à vocation pédagogique	Disposer d'une expérience significative en relation avec le cours considéré
Thématique 2	CS021_Animation d'un Kid's Athletics	Être détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique ou membre de la direction technique de la fédération. Être détenteur d'un brevet Adeps en athlétisme à vocation pédagogique	Disposer d'une expérience significative en relation avec le cours considéré
	CG121_Méthodologie et gestion de groupe	Être détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique ou membre de la direction technique de la fédération. Être détenteur d'un brevet Adeps en athlétisme à vocation pédagogique	Disposer d'une expérience significative en relation avec le cours considéré
Thématique 3	CS031_Découvertes Techniques	Être détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique ou membre de la direction technique de la fédération. Être détenteur d'un brevet Adeps en athlétisme à vocation pédagogique	Disposer d'une expérience significative en relation avec le cours considéré
	CS131_Fondamentaux Techniques	Être détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique ou membre de la direction technique de la fédération. Être détenteur d'un brevet Adeps en athlétisme à vocation pédagogique	Disposer d'une expérience significative en relation avec le cours considéré
	CS132_Règlement technique simplifié	Être détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique ou membre de la direction technique de la fédération. Être détenteur d'un brevet Adeps en athlétisme à vocation pédagogique	Disposer d'une expérience significative en relation avec le cours considéré
Th 4	CS141_Sécurité athlétique	Être détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique ou membre de la direction technique de la fédération. Être détenteur d'un brevet Adeps en athlétisme à vocation pédagogique	Disposer d'une expérience significative en relation avec le cours considéré
Th 5	CS151_Charte des droits de l'enfant dans le sport.	Être détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique ou membre de la direction technique de la fédération. Être détenteur d'un brevet Adeps en athlétisme à vocation pédagogique	Disposer d'une expérience significative en relation avec le cours considéré

4.11 Tableau synthèse des titres/qualifications et expériences utiles à la fonction d'intervenant dans le dispositif de formation Moniteur Sportif Initiateur.

<i>Synthèse des titres/qualifications et expériences utiles à la fonction d'intervenant dans le dispositif de formation</i>			
	Module (Code_Nom)	Titres et qualifications	Expériences utiles
Thématique 1	CS111_Organisation Administrative de l'athlétisme	Être détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique ou membre de la direction technique de la fédération. Être détenteur d'un brevet Adeps en athlétisme à vocation pédagogique	Disposer d'une expérience significative en relation avec le cours considéré
	CS121_Méthodologie et gestion de groupe	Être détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique ou membre de la direction technique de la fédération. Être détenteur d'un brevet Adeps en athlétisme à vocation pédagogique	Disposer d'une expérience significative en relation avec le cours considéré
Thématique 2	CS122_Parcours athlétiques	Être détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique ou membre de la direction technique de la fédération. Être détenteur d'un brevet Adeps en athlétisme à vocation pédagogique	Disposer d'une expérience significative en relation avec le cours considéré
	CS123_Ateliers FFA	Être détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique ou membre de la direction technique de la fédération. Être détenteur d'un brevet Adeps en athlétisme à vocation pédagogique	Disposer d'une expérience significative en relation avec le cours considéré
	CS124_Kid's Athletics	Être détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique ou membre de la direction technique de la fédération. Être détenteur d'un brevet Adeps en athlétisme à vocation pédagogique	Disposer d'une expérience significative en relation avec le cours considéré
	CS125_Progressions Pédagogiques	Être détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique ou membre de la direction technique de la fédération. Être détenteur d'un brevet Adeps en athlétisme à vocation pédagogique	Disposer d'une expérience significative en relation avec le cours considéré
	CS126_Stretching	Être détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique ou membre de la direction technique de la fédération. Être détenteur d'un brevet Adeps en athlétisme à vocation pédagogique	Disposer d'une expérience significative en relation avec le cours considéré
	CS127_Stage Didactique	Être détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique ou membre de la direction technique de la fédération. Être détenteur d'un brevet Adeps en athlétisme à vocation pédagogique	Disposer d'une expérience significative en relation avec le cours considéré
	CS131_Fondamentaux Techniques	Être détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique ou membre de la direction technique de la fédération. Être détenteur d'un brevet Adeps en athlétisme à vocation pédagogique	Disposer d'une expérience significative en relation avec le cours considéré
Thématique 3	CS132_Règlement technique simplifié	Être détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique ou membre de la direction technique de la fédération. Être détenteur d'un brevet Adeps en athlétisme à vocation pédagogique	Disposer d'une expérience significative en relation avec le cours considéré
	CS133_Initiation athlétique de l'enfant	Être détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique ou membre de la direction technique de la fédération. Être détenteur d'un brevet Adeps en athlétisme à vocation pédagogique	Disposer d'une expérience significative en relation avec le cours considéré

	CS134_Évaluer les aptitudes athlétiques	Être détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique ou membre de la direction technique de la fédération. Être détenteur d'un brevet Adeps en athlétisme à vocation pédagogique	Disposer d'une expérience significative en relation avec le cours considéré
	CS135_Techniques Spécifiques : Courses, Sauts, Lancers	Être détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique ou membre de la direction technique de la fédération. Être détenteur d'un brevet Adeps en athlétisme à vocation pédagogique	Disposer d'une expérience significative en relation avec le cours considéré
Th 4	CS141_Sécurité athlétique	Être détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique ou membre de la direction technique de la fédération. Être détenteur d'un brevet Adeps en athlétisme à vocation pédagogique	Disposer d'une expérience significative en relation avec le cours considéré
Th 5	CS151_Charte des droits de l'enfant dans le sport.	Être détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique ou membre de la direction technique de la fédération. Être détenteur d'un brevet Adeps en athlétisme à vocation pédagogique	Disposer d'une expérience significative en relation avec le cours considéré

4.12 Synthèse des diplômes, brevets, certifications donnant droit à une dispense totale du module de plein droit pour la formation Moniteur Sportif Animateur

<u>Synthèse des diplômes, brevets, certifications³⁶ donnant droit à une dispense totale du module de plein droit</u>		
	Module (Code_Nom)	Titres et qualifications
Th 1	CS011_Cursus de formation LBFA	Animateur Septembre 2017 Animateur 2014 -2017
Th 2	CS021_Animation d'un Kid's Athletics	Animateur Septembre 2017
	CG121_Méthodologie et gestion de groupe	Animateur Septembre 2017 Animateur 2014 -2017 Niveau 1 jeunes 2014 - 2017 Niveau 1 2004 - 2009 Niveau 1 2000 - 2003 Initiateur 1997 - 1999 Initiateur avant 1997 Niveau 1 Option 2010 - 2012 Niveau 2 Option 2013 - 2014 Aide - Moniteur avant 2003 Moniteur avant 2004 Entraîneur avant 2002
Thématique 3	CS031_Découvertes Techniques	Animateur Septembre 2017 Animateur 2014 -2017 Niveau 1 jeunes 2014 - 2017 Niveau 1 2004 - 2009 Niveau 1 2000 - 2003 Initiateur 1997 - 1999 Initiateur avant 1997 Niveau 1 Option 2010 - 2012 Niveau 2 Option 2013 - 2014 Aide - Moniteur avant 2003 Moniteur avant 2004
	CS131_Fondamentaux Techniques	Animateur Septembre 2017 Animateur 2014 -2017 Niveau 1 jeunes 2014 - 2017 Niveau 1 2004 - 2009 Niveau 1 2000 - 2003 Initiateur 1997 - 1999 Initiateur avant 1997 Niveau 1 Option 2010 - 2012 Niveau 2 Option 2013 - 2014 Aide - Moniteur avant 2003 Moniteur avant 2004

³⁶ Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique
CdCh_MSIn_LBFA_Athlétisme2.0



	CS132_Règlement technique simplifié	Animateur Septembre 2017 Animateur 2014 -2017 Niveau 1 jeunes 2014 - 2017 Niveau 1 2004 - 2009 Niveau 1 2000 - 2003 Initiateur 1997 - 1999 Initiateur avant 1997 Niveau 1 Option 2010 - 2012 Niveau 2 Option 2013 - 2014 Aide - Moniteur avant 2003 Moniteur avant 2004
Th 4	CS141_Sécurité athlétique	Animateur Septembre 2017 Animateur 2014 -2017 Niveau 1 jeunes 2014 - 2017 Niveau 1 2004 - 2009 Niveau 1 2000 - 2003 Initiateur 1997 - 1999 Initiateur avant 1997 Niveau 1 Option 2010 - 2012 Niveau 2 Option 2013 - 2014 Aide - Moniteur avant 2003 Moniteur avant 2004
Th 5	CS151_Charte des droits de l'enfant dans le sport.	Animateur Septembre 2017 Animateur 2014 -2017

4.13 Synthèse des diplômes, brevets, certifications donnant droit à une dispense totale du module de plein droit pour la formation Moniteur Sportif Initiateur

<u>Synthèse des diplômes, brevets, certifications³⁷ donnant droit à une dispense totale</u>		
<u>du module de plein droit</u>		
	Module (Code_Nom)	Titres et qualifications
Th 1	CS111_Organisation Administrative de l'athlétisme	-
Thématique 2	CS121_Méthodologie et gestion de groupe	Niveau 1 jeunes 2014 - 2017 Niveau 1 2004 - 2009 Niveau 1 2000 - 2003 Initiateur 1997 - 1999 Initiateur avant 1997 Niveau 1 Option 2010 - 2012 Niveau 2 Option 2013 - 2014 Aide - Moniteur avant 2003 Moniteur avant 2004 Entraîneur avant 2002
	CS122_Parcours athlétiques	Niveau 1 jeunes 2014 - 2017 Niveau 1 2004 - 2009 Niveau 1 2000 - 2003 Initiateur 1997 - 1999 Initiateur avant 1997 Niveau 1 Option 2010 - 2012 Niveau 2 Option 2013 - 2014 Aide - Moniteur avant 2003 Moniteur avant 2004 Entraîneur avant 2002
	CS123_Ateliers FFA	Niveau 1 jeunes 2014 - 2017 Niveau 1 2004 - 2009 Niveau 1 2000 - 2003 Initiateur 1997 - 1999 Initiateur avant 1997 Niveau 1 Option 2010 - 2012 Niveau 2 Option 2013 - 2014 Aide - Moniteur avant 2003 Moniteur avant 2004 Entraîneur avant 2002
	CS124_Kid's Athletics	-
	CS125_Progressions Pédagogiques	-

³⁷ Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique
CdCh_MSIn_LBFA_Athlétisme2.0

	CS126_Stretching	<p>Niveau 1 jeunes 2014 - 2017 Niveau 1 2004 - 2009 Niveau 1 2000 - 2003 Initiateur 1997 - 1999 Initiateur avant 1997 Niveau 1 Option 2010 - 2012 Niveau 2 Option 2013 - 2014 Aide - Moniteur avant 2003 Moniteur avant 2004 Entraîneur avant 2002</p>
	CS127_Stage Didactique	<p>Niveau 1 jeunes 2014 - 2017 Niveau 1 2004 - 2009 Niveau 1 2000 - 2003 Initiateur 1997 - 1999 Initiateur avant 1997 Niveau 1 Option 2010 - 2012 Niveau 2 Option 2013 - 2014 Aide - Moniteur avant 2003 Moniteur avant 2004 Entraîneur avant 2002</p>
Thématique 3	CS131_Fondamentaux Techniques	<p>Niveau 1 jeunes 2014 - 2017 Niveau 1 2004 - 2009 Niveau 1 2000 - 2003 Initiateur 1997 - 1999 Initiateur avant 1997 Niveau 1 Option 2010 - 2012 Niveau 2 Option 2013 - 2014 Aide - Moniteur avant 2003 Moniteur avant 2004 Entraîneur avant 2002</p>
	CS132_Règlement technique simplifié	<p>Niveau 1 jeunes 2014 - 2017 Niveau 1 2004 - 2009 Niveau 1 2000 - 2003 Initiateur 1997 - 1999 Initiateur avant 1997 Niveau 1 Option 2010 - 2012 Niveau 2 Option 2013 - 2014 Aide - Moniteur avant 2003 Moniteur avant 2004 Entraîneur avant 2002</p>
	CS133_Initiation athlétique de l'enfant	-
	CS134_Évaluer les aptitudes athlétiques	<p>Niveau 1 jeunes 2014 - 2017 Niveau 1 2004 - 2009 Niveau 1 2000 - 2003 Initiateur 1997 - 1999 Initiateur avant 1997 Niveau 1 Option 2010 - 2012 Niveau 2 Option 2013 - 2014 Aide - Moniteur avant 2003 Moniteur avant 2004 Entraîneur avant 2002</p>

	CS135_Techniques Spécifiques : Courses, Sauts, Lancers	<p>Niveau 1 jeunes 2014 - 2017</p> <p>Niveau 1 2004 - 2009</p> <p>Niveau 1 2000 - 2003</p> <p>Initiateur 1997 - 1999</p> <p>Initiateur avant 1997</p> <p>Niveau 1 Option 2010 - 2012</p> <p>Niveau 2 Option 2013 - 2014</p> <p>Aide - Moniteur avant 2003</p> <p>Moniteur avant 2004</p> <p>Entraîneur avant 2002</p>
Th 4	CS141_Sécurité athlétique	<p>Niveau 1 jeunes 2014 - 2017</p> <p>Niveau 1 2004 - 2009</p> <p>Niveau 1 2000 - 2003</p> <p>Initiateur 1997 - 1999</p> <p>Initiateur avant 1997</p> <p>Niveau 1 Option 2010 - 2012</p> <p>Niveau 2 Option 2013 - 2014</p> <p>Aide - Moniteur avant 2003</p> <p>Moniteur avant 2004</p> <p>Entraîneur avant 2002</p>
Th 5	CS151_Charte des droits de l'enfant dans le sport	-

5 RÉFÉRENTIEL FORMATION : DESCRIPTION DU PROGRAMME DES CONTENUS DES STAGES PÉDAGOGIQUES

Ce chapitre répond à l'Art. 41. § 1^{er} du décret du 8 décembre 2006, aux points 3 (le programme et le contenu), 5 (les modalités de l'évaluation) et 6 (les qualifications et/ou, le cas échéant, l'expérience utile exigées des intervenants).

Formation Moniteur Sportif en Athlétisme :

Il n'y a pas de stage pédagogique pour ce niveau de formation.

Formation Moniteur Sportif Initiateur en Athlétisme :

5.1 Présentation du (des) stage(s)

Le stage débute dès la fin de la session des cours et avant l'examen.

Le stage se réalise dans un club d'athlétisme affilié à la LBFA et en parfaite adéquation avec le public pour lequel le candidat a suivi la formation à savoir une école d'athlétisme.

Les compétences de la formation doivent être exploitées et utilisées de manière optimale :

- Rassembler et animer le public par la pratique athlétique
- Fidéliser à la pratique de l'athlétisme
- Être capable de répéter et d'appliquer les bases et pré-requis de l'athlétisme dans les rencontres et les séances d'initiation.
-

Le stage comprend 10 séances de minimum 1h à devoir préparer, animer et diriger. En moyenne les séances durent 1h30, on peut donc estimer la durée du stage à **15h**.

Les prestations du stagiaire réalisées lors du stage sont réalisées à titre gracieux.

Les prestations réalisées lors du stage par le Maître de Stage sont réalisées à titre gracieux.

Le stagiaire devra remplir et remettre un dossier de stage, qui servira, entre autres, à l'évaluation.

Avant de débiter son stage, le candidat signera avec son maître de stage une convention de stage³⁸, cela sera remise à l'opérateur de formation, qui validera cette convention. Une fois l'accord reçu, le stage peut débiter.

5.2 Dossier de stage

A l'issue de la session des cours, le candidat recevra les modalités de réalisation du stage ainsi que les documents s'y rapportant lors du module CS127_Stage Didactique.

5.2.1 Signalétiques

- Le dossier de stage est annexé à ce présent cahier des charges.
- Le dossier de stage a fait l'objet d'une validation de la part de la Commission Pédagogique Mixte.
- Éléments constitutifs du dossier de stage officiel : coordonnées du stagiaire, coordonnées du lieu de stage, coordonnées et niveau de qualification du Maître de Stage, domaine d'intervention du stage, calendrier, description et niveau du groupe, nombre d'heures, libellé de toutes les séances

38

réalisées en fonction des séances types vues au cours de la formation, milieu dans lequel le stagiaire a évolué, le public cible, ...).

- Remise au stagiaire d'un exemplaire type du dossier de stage.
- Lors de sa réception, le dossier de stage est évalué en aval par la Fédération, la Commission Pédagogique Mixte et/ou le Conseiller Pédagogique.

5.2.2 Cahier/Carnet de stage

- Le cahier de stage devra entre autre comprendre les fiches de préparation et les évaluations des séances réalisées par le candidat.
- Le cahier de stage comprend 10 fiches de guidance³⁹ et 10 fiches d'évaluation⁴⁰ qui serviront à guider le stagiaire en cours de route et fixer des objectifs intermédiaires. C'est aussi un moyen de communication précieux entre les 3 parties (Maître de Stage, Stagiaire, et le responsable de formation). La fiche de guidance et la fiche d'évaluation sont à renvoyer par le stagiaire dès a fin de la séance par mail au responsable des formations.
- Ces fiches restent dans le dossier du stagiaire et doivent être présentées à chaque fois que le responsable des formations LBFA le demande ou qu'un chargé de mission effectue une visite sur les lieux du stage.

5.2.3 Rapport de stage

Le rapport de stage complet, en un seul fichier informatisé, doit être envoyé au minimum 15 jours avant la date de l'examen, à l'opérateur de formation. Ce rapport sera composé de :

- Dossier de présentation : 3 à 4 pages
Dans ce rapport seront cités et expliqués :
 - Contexte : club, maître de stage, dates, lieux, matériel, etc.
 - Intervention : public, niveau d'intervention, contenus, choix pédagogiques, programmation de vos interventions et des contenus abordés.
 - Terrain : expérience de terrain, difficultés rencontrées, progrès, travail accompli, adaptations, gestion du groupe, etc. (tous les éléments susceptibles de nous forger une idée sur le stage que vous avez réalisé).
 - Conclusions personnelles
- Programmation de votre stage (selon les principes vus aux cours).
Celle-ci doit être prévue avec votre maître de stage.
Cette programmation (sous forme de calendrier) reprendra l'articulation de vos séances de stage : compétences visées (principales)
- L'ensemble des préparations de stage
Complètes et signées par votre maître de stage
- L'ensemble des fiches de guidance et les fiches d'évaluation des séances.
Complètes et signées par votre maître de stage

39

Annexe 2 - Fiche de guidance

40

Annexe 2 - Fiche de guidance

- Le rapport d'évaluation du maître de stage⁴¹.
Signé par le maître de stage.

5.3 Règles concernant les Maîtres de Stages

- Exercer cette fonction en accord avec la commission pédagogique de l'opérateur de formation. Les prestations réalisées lors du stage sont réalisées à titre gracieux.
- Le Maître de stage sera choisi par le candidat suivant la liste établie par la commission pédagogique.
- Sur base de justifications formelles, le Maître de stage peut-être "imposé" au candidat, par l'opérateur de formation .
- Pendant le stage le candidat est placé sous la responsabilité du Maître de Stage.
- Pas d'obligation du Maître de stage d'accepter la mission proposée.
- Les séances animées sont répertoriées consciencieusement et visées par le Maître de Stage.
- Le dossier de stage (rapport d'évaluation) est signé par le Maître de Stage.

5.4 Acceptation potentielle des Maîtres de Stages

- Exercer cette fonction en accord avec l'opérateur de formation.
- Offrir des heures de cours, des programmes, des objectifs, des contenus et un public propice à l'acquisition progressive de compétences par le stagiaire et en adéquation avec ses champs de qualification.
- Intégrer le stagiaire à l'équipe des cadres du dispositif de formation.
- Encadrer personnellement le (la) stagiaire lors des temps de guidance, d'observation et d'évaluation.
- Accomplir, dans les meilleurs délais, les tâches administratives à l'égard de l'opérateur de formation.
- Dialoguer avec le responsable des formations de cadres de l'opérateur de formation, chaque fois que nécessaire.
- Accueillir la visite éventuelle d'un superviseur des formations de cadres (Opérateur de formation et/ou AG Sport).
- Impliquer activement le stagiaire dans la conduite des cours faisant l'objet du stage.
- Communiquer régulièrement leurs remarques et de conseiller le stagiaire tant oralement que par le biais de l'évaluation écrite finale (cahier de stage).

5.5 Endroits et niveaux de Stages

- Confirmation d'autorisation de stage donnée au stagiaire, par l'opérateur de formation, le Conseiller Pédagogique et/ou la Commission Pédagogique Mixte.
- Le stage proposé ou choisi doit toujours être en adéquation parfaite avec le niveau de compétence c'est à dire dans une école d'athlétisme.

41

5.6 Évaluation du stage et du cahier de stage

- Le Maître de Stage complète la grille d'évaluation du stage ;
- L'évaluation du stage est effectuée lors de l'examen sur base de la grille d'évaluation du maître de stage et de la présentation par le candidat devant un jury.
- La pondération du stage est de 30% de la note finale.
- Le stage non réussi sera représenté dans l'année ; en cas d'échec à la 2ème session, le candidat recommencera sa formation endéans un an à compter de la date de début du premier stage.
- Tout cas litigieux sera traité par la Commission Pédagogique Mixte.

6 RÉFÉRENTIEL « ÉVALUATION » : DESCRIPTION DES MODALITÉS D'ÉVALUATION

Ce chapitre répond à l'Art. 41. § 1^{er} du décret du 8 décembre 2006, aux points 5 (les modalités de l'évaluation) et 7 (conditions de dispenses de modules de formation).

Formation Moniteur Sportif animateur en Athlétisme

L'évaluation est formative et est intégrée au sein du module CS 0.2.1 « Animation d'un kid's' Athletics ». L'objectif est de pouvoir donner des clés pratiques à l'animation d'un groupe de jeunes athlètes, suite à leur expérience lors de cette unité de formation.

Formation Moniteur Sportif Initiateur en Athlétisme

6.1 Délai d'organisation des évaluations

La session d'évaluation pour les candidats doit s'effectuer dans un délai jugé raisonnable et au plus tôt 3 mois et au plus tard 1 an après la fin de la formation. Tout délai complémentaire doit être motivé et justifié par l'opérateur de formation à la Commission Pédagogique Mixte.

6.2 Conditions d'accès aux évaluations et conséquences d'un non-respect

Les critères d'accès aux évaluations spécifiques du niveau Moniteur Sportif Initiateur sont :

- 80% de présence active à l'ensemble des cours.

Les conséquences du non-respect de ces conditions, sont :

- Non admission à l'évaluation finale.
- Non accès aux évaluations finales de la formation.
- Non remboursement de la formation.

6.2.1 Présences au cours

Le candidat est tenu d'avoir :

- 80 % de présence active à l'ensemble des cours.

Remarques :

- En cas de blessure, une présence passive est acceptée sous condition de présentation d'un certificat médical.
- En cas de retard de plus de 15 minutes, la première heure de cours n'est pas comptabilisée.
- En cas de blessure ou maladie affectant de plus de 20% les présences au cours, le candidat ne sera pas accepté aux évaluations.

6.2.2 Autres modalités à décrire

- Les évaluations théoriques (écrites et/ou orales) sont organisées à plusieurs moments de l'année en fonction des sessions de formations organisées dans les différentes disciplines et niveaux.

- Les évaluations théoriques écrites peuvent éventuellement être organisées au même moment et au même endroit pour différentes disciplines et niveaux. Les candidats sont alors regroupés dans un même local mais reçoivent un questionnaire d'examen spécifique à leur formation.
- Tout cas de tricherie avérée lors des évaluations théoriques sera sanctionné par l'annulation de la totalité de l'épreuve en cours

6.3 Publicité des accès aux évaluations

- Le candidat sera convoqué aux évaluations par voie officielle écrite (envoi non recommandé) ou par e-mail, par le biais de l'organisme de formation, de la Commission Pédagogique Mixte et/ou par le Conseiller Pédagogique.
- Le candidat non admissible aux évaluations (abandon, échec pratique, didactique, absences,...) sera averti par voie officielle écrite (envoi non recommandé) ou par e-mail, par le biais de l'organisme de formation, de la Commission Pédagogique Mixte et/ou par le Conseiller Pédagogique.

6.4 Publicité des modalités lors d'absences aux évaluations

- Si un candidat ne peut assister à une évaluation, il doit en avertir au plus tôt le responsable des formations de la LBFA par mail.
- Le candidat doit prévenir le responsable des formations de la LBFA au plus tard 24h avant l'examen.
- L'opérateur de formation statue sur la légitimité de l'absence et peut alors proposer au candidat un nouveau moment d'évaluation. Tant que les absences sont légitimes, un autre moment d'évaluation peut être proposé dans un délai de 6 mois au maximum.
- La légitimité du motif est appréciée par l'opérateur de formation (le certificat médical ou le certificat de décès d'un parent proche, l'impossibilité de se libérer d'une activité professionnelle - attestation de l'employeur faisant foi - sont, en tout cas, considérés comme motif légitime).
- Le candidat arrivant tardivement et sans motif légitime peut se voir refuser l'entrée à l'évaluation par le membre du personnel en charge de la surveillance de celle-ci.
- Si un candidat arrive en retard à une évaluation, sans motif légitime, il pourra participer à celle-ci dans la durée impartie. Aucun délai supplémentaire ne lui sera accordé. Une évaluation est réalisée pour toute épreuve commencée.

6.5 Nombre de sessions d'évaluation

L'évaluation du candidat, à chaque niveau de qualification et dans chaque champ de compétence doit obligatoirement :

- Être composée de plusieurs épreuves,
- Sanctionner un niveau de qualification en fonction de critères et indicateurs définis et communiqués préalablement au candidat,
- Porter sur le travail fourni par le candidat en fonction des finalités définies et mentionnées dans chaque champ de compétences,
- Comprendre deux sessions d'évaluations avec, pour chaque session, un jury de délibération constitué d'un minimum de personnes reconnues par la Commission Pédagogique Mixte.

Trois axes de formation sont mis en places :

- o Évaluation modules théoriques : 2 sessions
- o Évaluation modules pratiques : ne s'applique pas car évaluation formative sur le terrain.
- o Évaluation Stage : Évaluation critériée

En cas d'échec dans l'un des trois axes de formation, le ou les autre(s) axe(s) réussi(s) seront dispensés. Il n'y aura pas de dispenses partielles à l'intérieur d'un axe.

Une première session sanctionnera la formation dispensée.

Une seconde session sera organisée pour les candidats qui n'auraient pas satisfait aux exigences lors de la première session. Les matières à présenter seront actées au Procès Verbal de délibération de la première session.

Cette grille d'évaluation a fait l'objet d'une approbation de la Commission Pédagogique Mixte.

6.6 Constitution du Jury d'évaluation

Le jury d'évaluation connaîtra parfaitement les modalités d'organisation des épreuves, les compétences minimales à atteindre par les candidats et ce, afin notamment de respecter les mêmes exigences d'évaluation.

Le Jury sera composé de minimum 2 membres désignés par l'opérateur de formation et avec voix délibérative. L'AG Sport et son Conseiller Pédagogique sont de droit, membre potentiel du jury.

6.7 Décisions et délibérations du jury d'évaluation (Procès Verbal)

Un Président de jury est désigné pour chaque session d'évaluation. Il pourra s'agir du représentant du service Formation des cadres de l'AG Sport, du Conseiller Pédagogique, d'une personne issue des membres du jury d'évaluation.

Sur base des évaluations que le candidat aura obtenues aux différentes épreuves, le Président du jury aura une voix prépondérante en cas d'égalité lors d'un vote pour toute décision de délibération, ...

Un secrétaire représentant l'organisme de formation sera désigné par les membres du jury d'évaluation.

Chaque candidat inscrit aux sessions d'évaluation sera systématiquement délibéré.

Toutes les décisions du jury seront actées et motivées dans un Procès Verbal (PV) de délibération.

Ce PV sera signé par l'intégralité du jury présent aux évaluations. Il sera envoyé à l'AG Sport (document scanné et uploadé sur la plateforme de gestion des cours spécifiques) en même temps que les résultats des évaluations (documents électroniques).

6.8 Motivation du résultat en délibération

Un Président de jury est désigné pour chaque session d'évaluation.

Sur base des évaluations que le candidat aura obtenues aux différentes épreuves, le Président du jury aura une voix prépondérante en cas d'égalité lors d'un vote pour toute décision de délibération.

Un secrétaire, membres du jury, sera désigné.

Chaque candidat inscrit aux sessions d'évaluation sera systématiquement délibéré.

Toutes les décisions du jury seront actées et motivées dans un Procès-Verbal (PV) de délibération.

Ce PV sera signé par l'intégralité du jury présent aux évaluations. Il sera envoyé à la DG Sport en même temps que les résultats des évaluations.

Tout résultat de session doit obligatoirement être motivé.

Formation Moniteur Sportif animateur en Athlétisme

1 seule session (lors de la formation) :

- Réussite de plein droit si :
 - o 100% de présence aux cours
 - o Évaluation positive lors du Kids Athletics : engagement personnel
- Échec si :
 - o Ne présente pas 100% de présence aux cours
 - o Manquement grave à la sécurité ou à la déontologie lors du Kids Athletics (évaluation formative)

Formation Moniteur Sportif Initiateur

1^{ère} session :

- Réussite de plein droit si :
 - o Au moins 60% des points au total
 - o Au moins 50% dans chaque thématique
 - o Au moins 50% dans l'évaluation des stages
- Ajournement si :
 - o Au moins 60% des points au total
 - o Moins de 50% dans une thématique = thématique à représenter
 - o Au moins 50% dans l'évaluation des stages
- Ajournement si :
 - o Au moins 60% des points au total
 - o Au moins 50% dans chacun des modules
 - o Moins de 50% dans l'évaluation des stages = stage à représenter
- Ajournement si :
 - o Moins de 60% des points au total
 - o Moins de 50% dans une thématique = thématique à représenter
 - o Moins de 50% dans l'évaluation des stages = stage à représenter
- Ajournement si :
 - o Moins de 60% des points au total
 - o Moins de 50% dans une thématique = thématique à représenter
 - o Au moins 50% dans l'évaluation des stages
- Ajournement si :
 - o Moins de 60% des points au total
 - o Au moins 50% dans chacun des modules
 - o Moins de 50% dans l'évaluation des stages = stage à représenter

2^{ème} session :

Une seconde session est organisée pour les candidats qui n'auraient pas satisfait aux exigences lors de la 1^{ère} session.

- Réussite de plein droit si :
 - o Au moins 60% des points au total
 - o Au moins 50% dans chaque thématique (2 et 3)
 - o Au moins 50% dans l'évaluation des stages

- Réussite après délibération si :
 - o Moins de 60% des points au total, mais au moins 50%
 - o Au moins 50% dans chaque thématique
 - o Au moins 50% dans l'évaluation des stages
- Échec si :
 - o Au moins 60% des points au total
 - o Moins de 50% dans une thématique (2 ou 3)
 - o Au moins 50% dans l'évaluation de stage.
- Échec si :
 - o Au moins 60% des points au total
 - o Au moins 50% dans chacun des modules
 - o Moins de 50% dans l'évaluation des stages
- Échec si :
 - o Moins de 60% des points au total
- Échec si :
 - o Au moins 60% des points au total
 - o Moins de 50% dans une des thématiques (2 ou 3)
 - o Moins de 50% dans l'évaluation des stages

Pour l'ensemble des sessions d'évaluation :

- Refusé(e) : abandon de la formation
- Refusé(e) pour absence répétée même si justifiée
- Refusé(e) : absence(s) non justifiée(s)
- Refusé(e) pour plagiat
- Refusé(e) car échec en didactique lors de la formation
- Refusé(e) car fraude à l'évaluation.

6.9 Procédure de communication des résultats auprès de l'AG Sport

Pour que les parcours de formation soient homologués / certifiés par l'octroi d'un brevet de l'AG Sport, une procédure stricte doit être scrupuleusement respectée.

Cette dernière se déroulera via notamment le programme informatique « Gestion de cours » (COFED) lorsque l'édition de formation a été administrativement introduite par ce biais.

L'outil « Gestion de cours » (COFED) est une application web, gérée par l'Administration Générale du Sport (ADEPS). Elle permet aux fédérations sportives et aux opérateurs de formations de communiquer entre autres la liste des candidats qui suivent une formation dans le but d'obtenir un brevet Adeps.

Ce programme automatise entièrement le transfert des coordonnées administratives au sein de la base de données des brevetés de l'Administration et de là les frais administratifs de l'ensemble de la procédure à s'acquitter. Il permet aussi un certain suivi pédagogique du parcours de formation desdits candidats.

Après avoir satisfait à l'ensemble des différentes étapes de son cursus de formation, chaque candidat potentiellement homologable sera soumis à validation par l'opérateur de formation auprès de l'AG Sport.

In fine, si les validations pédagogiques et administratives sont aussi validées par l'Administration, un brevet homologué / certifié est alors envoyé à chaque lauréat officialisant ainsi le niveau acquis.

6.10 Procédure de communication des résultats aux candidats

Chaque candidat sera informé des résultats par voie officielle dans un délai raisonnable qui correspond au temps de correction, après la session d'évaluation. Les résultats contiendront le détail pour chaque thématique ainsi que la note obtenue pour le stage didactique.

Les candidats ajournés ou refusés seront prévenus par voie officielle en motivant les résultats et la décision.

Le ou les contenus de formation à éventuellement représenter sont fixés par le jury d'évaluation au cours de la délibération. Le candidat ajourné est informé et convoqué à une session complémentaire d'évaluation.

Un droit de recours est octroyé lors d'un refus en seconde session et la procédure à respecter est explicitée (voir recours).

6.11 Recours et procédures

Tout candidat qui estime que les dispositions du présent cahier des charges n'ont pas été respectées lors des inscriptions aux examens, examens et délibérations, excepté l'appréciation souveraine du jury⁴² et de chacun de ses membres sur les notes individuelles attribuées au candidat et le résultat global obtenu par celui-ci, peut exercer un recours à l'encontre des résultats de la délibération en première session (uniquement en cas de refus d'accès à une seconde session) ou en seconde session.

Le candidat peut donc formuler un recours motivé auprès de l'opérateur de formation selon les modalités suivantes.

Avant tout recours, le candidat peut solliciter une consultation de son examen. En aucun cas, il ne pourra emporter une copie de son examen, ni en prendre des photos, ni emporter des notes, ni solliciter une copie des corrigés des QCM. Il pourra solliciter la consultation des notes écrites du jury s'il s'agit d'une évaluation orale, et ce conformément au décret du 22 décembre 1994 relatif à la publicité de l'administration. Il peut également demander des informations complémentaires concernant ses évaluations.

Cette consultation ne pourra se réaliser qu'après une prise de rendez-vous formalisé avec l'opérateur de formation.

Lors de l'envoi des résultats à chaque candidat, la procédure de recours est explicitée, ainsi que les coordonnées de la personne de contact et l'adresse à laquelle le recours doit être adressé.

Les candidats disposent d'un délai de 8 jours ouvrables après la date d'envoi des résultats pour introduire un recours. La date d'envoi de la décision est comprise dans le délai. La date butoir pour un recours est indiquée de manière précise au sein de la lettre de résultat. Au-delà de la date limite, le recours sera jugé non recevable.

Ce recours doit être envoyé par lettre recommandée à l'adresse du siège de l'opérateur de formation, à la personne de contact ci-avant visée. Celle-ci assurera le suivi du dossier.

42

La décision prise par le jury dans le cadre de la délibération ne constitue une irrégularité pouvant fonder le recours. Toute erreur matérielle incontestable constatée après les délibérations est corrigée. Si nécessaire, le jury est convoqué à nouveau et une nouvelle délibération est organisée. Plus aucune erreur ne peut être corrigée au-delà de 60 jours calendrier après la date d'envoi des résultats et des cotes aux candidats.

Dès réception de la lettre recommandée du candidat, la chambre de recours instituée au sein de la Commission Pédagogique Mixte (AG Sport et opérateur de formation) dispose de 30 jours ouvrables pour examiner le recours et communiquer par courrier ou courriel sa décision définitive et non contestable au candidat.

Une chambre de recours est composée de 4 personnes avec voix délibérative.

- un membre de la fédération ou association consultée pour la rédaction du cahier des charges siégeant à la Commission Pédagogique Mixte. Ce dernier assure le secrétariat de la Chambre de recours.
- le Directeur Technique de l'opérateur de formation ou, à défaut, son représentant.
- un représentant de l'Administration Générale du Sport. Ce dernier assure la présidence de la Chambre de recours.
- le Conseiller Pédagogique ADEPS compétent ou son représentant de l'Administration Générale du Sport.

En cas d'égalité lors d'un vote, la voix du président de la chambre de recours est prépondérante.

A son initiative, la chambre de recours peut être amenée à rencontrer et inviter toute personne qu'elle juge utile afin de prendre la meilleure décision qui soit.

La chambre de recours est compétente pour étudier tout litige sur les résultats mais aussi tous ceux se présentant durant la session d'évaluation, et ce sur base du dossier du candidat (fiches de préparation et d'évaluation de l'examen pratique, travaux rentrés, rapport des chargés de cours, ...).

7 CONDITIONS DE DISPENSES ET D'ÉQUIVALENCES DE DIPLÔMES (Belgique ou étranger).

Ce chapitre répond à l'Art. 41. § 1^{er} du décret du 8 décembre 2006, au point 7 (conditions de dispenses de modules de formation).

Cette procédure est aussi explicitée à la section 7 de tous les cahiers de charges / référentiels de formation de tous les niveaux de formation.

La VAF (Valorisation des Acquis de Formation) et la VAE (Valorisation des Acquis de l'Expérience) permettent d'obtenir un diplôme/brevet/certification correspondant à un parcours de formation et/ou son expérience professionnelle. Les compétences acquises au fil des années peuvent être ainsi valorisées au même titre que si le candidat les avait acquises par une formation équivalente.

Ces termes VAE et VAF sont reprises sous l'acronyme « VAFE ».

Ces équivalences et/ou dispenses partielles ou totales se décident en fonction de dossiers sportifs, administratifs, professionnels, d'expériences spécifiques, de formations, de brevets ou diplômes belges ou étrangers, ... Chaque situation est examinée avec beaucoup de soin et comme étant une situation unique.

Le principe général de cette « VAFE » permet la comparaison, via une procédure standardisée, entre des résultats d'acquis de formation / d'apprentissage ou les résultats d'acquis d'expériences et des résultats d'acquis d'apprentissage (descripteurs de connaissances et/ou de compétences) des différents modules du cursus complet de la formation pour laquelle le demandeur introduit un dossier.

7.1 Conformité des dossiers VAFE à introduire

Afin d'introduire une demande de dispense en bonne et due forme, une procédure type et normalisée est prévue distinctement pour une procédure VAF et VAE.

Seuls les dossiers répondant à ces exigences seront pris en considération et pourront être admis à l'instruction et à l'analyse. L'envoi de tout autre document ou si la demande n'est pas adéquatement complétée ne pourra donc permettre une analyse du dossier. **La demande sera donc d'office refusée.**

Des critères de recevabilité sont également établis et notamment en référence aux prérequis de la formation (âge, expérience, pas de suspension fédérale, ...) mais aussi les dispositions langagières minimales correspondant aux cahiers des charges ad hoc (généraux et spécifiques).

Un dossier ne peut être introduit si une demande de VAFE a déjà été traitée par une autre instance (principe « Crossborder »). Le demandeur doit donc explicitement indiquer si une VAFE a déjà été introduite via un autre organisme ou instance ainsi que le résultat de celle-ci.

7.2 Valorisation des Acquis de Formation (VAF)

7.2.1 Base / recevabilité de la demande de VAF

Une demande de VAF ne peut être introduite et recevable que sur base :

- d'une certification⁴³ en rapport étroit avec les contenus visés (diplôme, brevet, certificat, attestation, ...) validée par un processus d'évaluation détaillée du parcours de formation par un opérateur / une institution / un organisme public d'un pays de l'UE. Les dossiers émanant d'un pays hors de l'UE pourront faire l'objet d'une analyse particulière. Les certifications devront néanmoins avoir été validées par le biais d'un opérateur / une institution / un organisme Public.
- d'un dossier conforme aux exigences de fond et de forme fixées par le Service Formation de cadres de l'Administration Générale du Sport de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Un dossier distinct pour chaque partie du cursus de formation doit être introduit auprès de l'opérateur de formation.
- d'une connaissance langagière du français adaptée au profil de fonction et de compétence qu'exige la fonction de Moniteur Sportif Initiateur

7.2.2 Éléments à présenter pour une VAF

- Compléter adéquatement et signer un document formaté s'intitulant « Formulaire de demande de VAF »
- Ce formulaire doit contenir :
 - o Nom - Prénom
 - o Adresse officielle complète
 - o Lieu et date de naissance
 - o Mail
 - o Tél/Gsm.
 - o la discipline
 - o le niveau de qualification pour lequel une VAF est sollicité

-
-
-
-
-
-

⁴³ La certification est le résultat formel d'un processus d'évaluation et de validation obtenu lorsqu'une autorité compétente (publique dans le cadre du dispositif des formations de l'AG Sport) établit qu'un individu possède au terme d'un processus d'éducation et de formation les acquis correspondant à une norme donnée. (sur base d'une recommandation du parlement européen et du conseil du 23/04/2008 établissant le cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie)

- Compléter le tableau suivant : « Formulaire de demande de VAF »

Code et nom du module pour lequel une dispense est sollicitée	Nom de l'organisme ayant délivré la « certification »	Intitulé du module / du cours	Connaissances / compétences développées	Résultats d'Acquis d'Apprentissages (descripteurs de connaissances et/ ou de compétences)	Volume horaire (présentiel - non présentiel)	Forme d'évaluation et note obtenue	Docs annexés*
CS111 Organisation administrative de l'athlétisme							
CS121 Méthodologie et gestion de groupe							
CS122 Parcours athlétiques							
CS123 Ateliers FFA							
CS124 Kid's Athletics							
CS125 Progressions pédagogiques							
CS126 Stretching							
CS127 Stage Didactique							
CS131 Fondamentaux techniques							
CS132 Règlement technique simplifié							
CS133 Initiation athlétique de l'enfant							
CS134 Évaluer ks aptitudes athlétiques							
CS135 Techniques spécifiques							
CS141 Sécurité athlétique							
CS151 Chartes des droits de l'enfant et le sport							

- Documents officiels en pièces-jointes au tableau formaté : brevets, diplômes,... ainsi que tout document en relation avec l'équivalence ou les dispenses demandées.
- Des copies (certifiées conformes au besoin peuvent être sollicitées) de ces brevets et diplômes doivent impérativement figurer en pièces-jointes au tableau formaté.
- Au sein du dossier constitué, le demandeur doit remettre, si possible, le cahier des charges des formations suivies.
- Ce cahier des charges ou tout autre document développera les contenus de formation, les volumes horaires pour chaque cours, les modalités des évaluations, les évaluations obtenues,... Ces dernières feront l'objet d'une attention particulière.
- Des évaluations objectives et justifiées par cours ou par module sont indispensables afin de permettre une analyse des plus objective.
- Pour les candidats non francophones, il y a lieu d'ajouter la traduction en français des documents (au besoin une traduction certifiée peut-être exigée).
- Les documents transmis doivent explicitement faire la preuve du niveau de compétence du demandeur.
- Au besoin des compléments d'informations peuvent toujours être sollicités par l'Administration Générale du Sport et/ou l'opérateur délégataire.

7.3 Valorisation des Acquis d'Expériences (VAE)

7.3.1 Base de la demande / recevabilité de VAE

Une demande de VAE ne peut être introduite que sur base :

- d'expériences pratiques avérées (un minimum de volume / quantité exigé) en étroite relation avec le champ de compétences visées (profil de fonction, public cible, cadre d'intervention, ...). Une expérience avérée, même très importante, pourrait ne pas dispenser le/la candidat.e de devoir participer à un/des modules de formation et/ou d'une forme d'évaluation.
- Exigences minimales d'expériences pratiques avérées* :
- Être ou avoir été un athlète avec un contrat professionnel durant minimum 2 ans
- Être professeur d'éducation physique et bénéficié de connaissances approfondies en athlétisme (minimum 3 ans dans le milieu)
- Avoir au minimum 5 années d'expérience dans l'encadrement de l'école d'athlétisme, avec un minimum de 200 hrs / an
- *Tous les cours de la thématique ne seront pas d'office dispensés, une analyse sera faite pour chaque module.
- d'un dossier conforme aux exigences de fond et de forme fixées par le Service Formation de cadres de l'Administration Générale du Sport de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Un dossier distinct pour chaque partie du cursus de formation doit être introduit auprès de l'opérateur de formation.

7.2 Entretien de VAFE

- Sur base d'un dossier jugé recevable, la Commission Pédagogique Mixte, peut planifier un entretien de "VAFE".
- L'entretien de VAFE doit permettre :
 - o de compléter des points du dossier VAFE dont la formulation ne serait pas jugée assez précise par la Commission Pédagogique Mixte ;
 - o de comparer les résultats d'acquis de formation/d'expériences avec les résultats d'acquis d'apprentissage (descripteurs de connaissances et/ou de compétences) des différents modules du cursus complet de la formation pour laquelle le demandeur introduit un dossier VAFE ;
 - o de vérifier les résultats d'acquis de formation/d'expériences sur base des résultats d'acquis d'apprentissage (descripteurs de connaissances et/ou de compétences) des différents modules du cursus complet de la formation pour laquelle le demandeur introduit un dossier VAFE.
- L'entretien VAFE est conduit par au moins deux membres de la Commission Pédagogique Mixte.
- Le candidat ne peut être accompagné par une tierce personne lors de l'entretien de VAFE

7.4 **Frais de procédure pour une VAFE**

- Des frais de procédures 75€ sont demandés au demandeur pour l'analyse du dossier de VAFE et de l'entretien de VAFE.

7.5 **Procédures administratives VAFE (Où, comment et quand envoyer le dossier ?)**

7.5.1 **Où envoyer le dossier VAFE ?**

- Le lieu d'introduction d'une VAFE spécifique doit se réaliser auprès de l'opérateur délégataire de formation. Le responsable des formations de cadres accusera la réception de celui-ci et en assurera le suivi

→ *Duval Thibaut*

Avenue du marathon 119 D

1020 Bruxelles

7.5.2 **Comment envoyer le dossier VAFE ?**

- Le dossier du demandeur doit se concevoir en version informatique téléchargeable et imprimable.
- Le dossier sera envoyé par mail au responsable des formations de cadres de l'opérateur de formation en y scannant tous les éléments constitutifs. Le dossier peut aussi être envoyé par courrier simple.
- Le dossier envoyé doit-être complet et envoyé en un seul « bloc ».

7.5.3 Quand solliciter un dossier VAFE ?

Une demande de VAFE peut être réalisée à tout moment. Toutefois pour des raisons organisationnelles et pratico-pratiques l'opérateur de formation peut indiquer ses dispositions.

7.6 Analyse concernant la demande de VAFE

Pour rappel, ces équivalences et/ou dispenses partielles ou totales se décident en fonction de dossiers sportifs, administratifs, professionnels, d'expériences spécifiques, de formations, de brevets ou diplômes belges ou étrangers, ... Chaque situation est examinée avec beaucoup de soin et comme étant une situation unique.

L'analyse et les décisions par rapport à une VAFE sont réalisées par la Commission Pédagogique Mixte.

La Commission Pédagogique Mixte est une Commission de consultation et d'avis auprès de l'Administration Générale du Sport, des fédérations ou associations sportives désignées comme opérateurs délégataires de formations de cadres.

La Commission Pédagogique est composée de représentants de l'opérateur de formation délégataire et de représentants de l'administration et/ou d'autres opérateurs.

Cette commission d'avis porte essentiellement sur la formation des cadres dans la ou les disciplines concernées et plus particulièrement pour chaque type et chaque niveau de formation avec comme référence le cahier des charges / référentiel de formation ad hoc.

Le délai de traitement du dossier est fixé raisonnablement à 20 jours ouvrables (30 jours pour MSTrain). Tout dépassement de ce délai est communiqué à la personne demandeuse. Cela n'octroie pas un droit automatique à la VAFE.

7.7 Décisions concernant la demande de VAFE

Sur base d'un dossier jugé recevable (cfr prescrits explicités ci-dessus), toute décision, positive ou non, sera communiquée à la personne demandeuse.

La décision de VAFE peut être totalement favorable, partiellement favorable ou défavorable.

Cette décision est explicitée et motivée. Notamment si une décision a été prise en ce qui concerne l'imposition d'évaluations intégrées ou non.

Dès lors, au sein de la décision sera décliné les compétences recherchées mais aussi comment la personne demandeuse sera potentiellement évaluée en rapport avec le référentiel de formation ad hoc.

La décision concernant la demande de VAFE ne mettra pas en doute les formations suivies, ni les diplômes obtenus. La procédure permet la mise en place d'un processus de vérification des compétences du demandeur.

Si le demandeur n'est pas en accord avec la décision exprimée il peut formuler un recours motivé auprès de la Commission Pédagogique Mixte aux mêmes conditions que celles énoncées au chapitre (voir section 6) concernant les recours et procédures.

7.8 Valorisation des anciennes formations spécifiques ADEPS

7.8.1 Cours généraux :

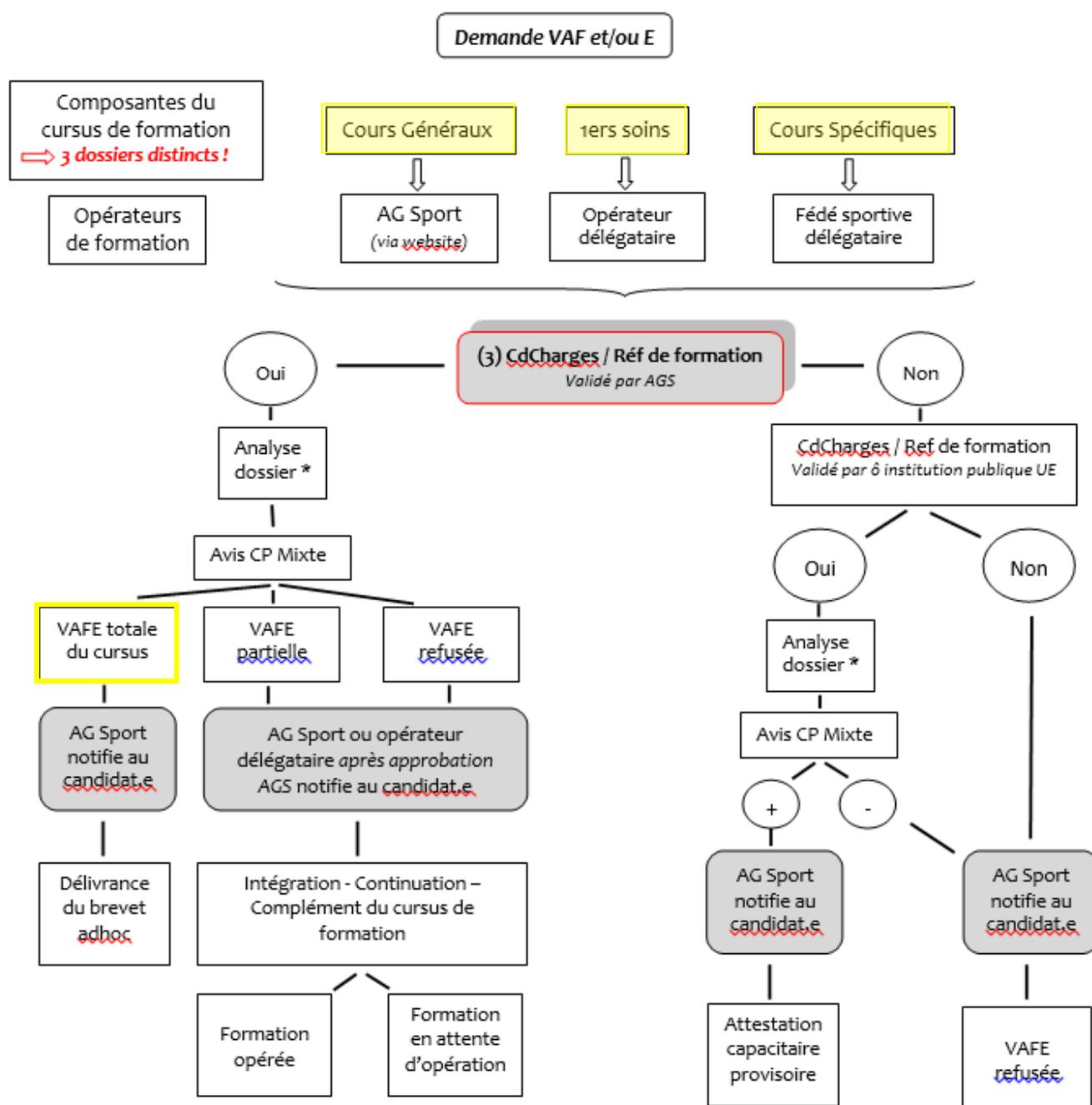
En ce qui concerne les cours généraux et ce afin de standardiser des VAF une liste de dispense par niveau a été publiée. Elle reprend les dispenses possibles pour les "anciens" cours généraux, les bacheliers en Éducation Physique,...

Ces informations sont présentes sur le site de l'ADEPS (www.sport-adeps.be).

7.8.2 Cours spécifiques

Anciennes Formations		Nouvelles formations de Moniteurs Sportifs	
Niveau	Période	Animateur	Initiateur
<u>Concerne tous les anciens niveaux de formation</u>			 Module 1.4 Une pratique en toute sécurité : les premiers soins en milieu sportif
Animateur	Septembre 2017	Demande acceptée	 Réussite des CG MSIn de l'ADEPS Dispenses des cours des modules suivants : CS121 Méthodologie et gestion de groupe CS124 Kid's Athletics : Présentation du concept CS131 Fondamentaux techniques CS132 Règlement technique simplifié CS141 Sécurité athlétique CS151 Charte des droits de l'enfant dans le sportif
Animateur	2014 -2017	Recyclage module et évaluation formative : CS021 : Animation d'un kid's athletics	
Niveau 1 jeunes	2010 - 2011	Recyclage du module et évaluation formative : CS021 : Animation d'un kid's athletics Recyclage des modules : CS011 : Coursus de formation LBFA CS151 : Charte des droits de l'enfant dans le sport	 Réussite des CG MSIn de l'ADEPS Recyclage des modules : CS111 Organisation administrative de l'athlétisme CS125 Progressions pédagogiques CS151 Charte des droits de l'enfant dans le sport
Niveau 1	2004 - 2009		
Niveau 1	2000 - 2003		 Réussite des CG MSIn de l'ADEPS Recyclage des modules : CS111 Organisation administrative de l'athlétisme CS124 Kid's Athletics CS125 Progressions pédagogiques CS133 Initiation athlétique de l'enfant CS151 Charte des droits de l'enfant dans le sport
Initiateur	1997 - 1999		
Initiateur	Avant 1997		
Niveau 1 Option	2010 - 2012		
Niveau 2	2002 - 2014		
Niveau 2 Option	2013 - 2014		
Aide-Moniteur	Avant 2003		
Moniteur	Avant 2004		
Entraîneur	Avant 2002		

7.9 Tableau synthèse complet des procédures "VAFE"



*Analyse du dossier sur base de sa conformité aux prescrits (voir ci-dessus : "conformité des dossiers à introduire")

** Tout dossier émanant d'une institution / d'un organisme publique non UE fera l'objet d'une étude particulière.

8 REFERENTIEL « CERTIFICATION » : DESCRIPTION DES RÈGLES D'HOMOLOGATION ET D'OBTENTION DES BREVETS

Ce chapitre répond à l'Art. 41. § 1er du décret du 8 décembre 2006, au point 8 (les modalités de l'homologation des brevets).

Pour que les parcours de formation soient homologués / certifiés par l'octroi d'un brevet de l'AG Sport, une procédure stricte doit être scrupuleusement respectée.

Cette dernière se déroulera via notamment le programme informatique « Gestion de cours » lorsque l'édition de formation a été administrativement introduite par ce biais (au plus tôt à partir du 01 janvier 2016). Les autres éditions conservent la procédure habituellement mise en place précédemment (fichiers xls).

L'outil « Gestion de cours » (COFED) est une application web, gérée par l'Administration Générale du Sport (ADEPS). Elle permet aux fédérations sportives et aux opérateurs de formations de communiquer entre autres la liste des candidats qui suivent une formation dans le but d'obtenir un brevet Adeps.

Ce programme automatise entièrement le transfert des coordonnées administratives au sein de la base de données des brevetés de l'Administration et de là les frais administratifs de l'ensemble de la procédure à s'acquitter. Il permet aussi un certain suivi pédagogique du parcours de formation desdits candidats.

Après avoir satisfait à l'ensemble des différentes étapes de son cursus de formation, chaque candidat potentiellement homologable sera soumis à validation par l'opérateur de formation auprès de l'AG Sport.

In fine, si les validations pédagogiques et administratives sont aussi validées par l'Administration, un brevet homologué / certifié est alors envoyé à chaque lauréat officialisant ainsi le niveau acquis.

Pour toutes informations / changement de coordonnées / concernant les brevets :

Fédération Wallonie-Bruxelles

Administration générale du sport

Boulevard Léopold II, 44 - 1080 Bruxelles

Service Formation des cadres sportifs (brevets)

Lundi - Mardi - Jeudi de 09h00 à 11h45 et 13h30 à 16h00

tél 02/413 29 07

email : adeps.brevets@cfwb.be

Il est par ailleurs de la responsabilité du détenteur d'un brevet de maintenir ses compétences à jour par le biais de formations continuées en adéquation avec son champ de compétences.

9 ANNEXES

9.1 Convention de Stage



Cette convention de stage est relative à un stage :

Pour le niveau de **Moniteur Sportif Initiateur**

ARTICLE 1 : LES ACTEURS DU STAGE

Le stagiaire

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Email : _____ Tél : _____

Année de formation : _____

Le Maître de stage

Nom : _____

Prénom(s) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Email : _____ Tél. : _____

Niveau de qualification Adeps : _____

Le Maître de Stage s'engage à :

- Donner au stagiaire des tâches à réaliser ainsi que des responsabilités correspondant à leurs connaissances, aptitudes et compétences, aux objectifs du stage et garantir la bonne adéquation des équipements et des supports.
- Remplir 10 fiches de guidance et 10 grilles d'évaluation et les transmettre tant au stagiaire qu'au responsable des formations LBFA en respectant les délais (cfr Chapitre 5)

ARTICLE 2 : STRUCTURE ACCUEILLANTE

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Personne de contact : _____ Gsm : _____

Email pers. contact : _____

ARTICLE 3 : DÉFINITION DU STAGE ET ENGAGEMENT

Les parties s'engagent dans un partenariat avec la LBFA en matière de stage et adhèrent à la notion de stage telle que définie par la LBFA :

Le stage donne la possibilité d'acquérir une expérience pratique.

Le stage doit permettre de développer les acquis d'apprentissage suivant :

- Acquérir une expérience pratique dans une école d'athlétisme ;
- Mettre en pratique les notions vues au cours de la formation (Cf. descriptif des modules de formation Moniteur Sportif Initiateur en athlétisme) ;
- Renforcer ses compétences didactiques, d'acquérir les comportements et modes de fonctionnement requis par la fonction de Moniteur Sportif Initiateur en Athlétisme.
- Développer la capacité d'application des principes théoriques et méthodologiques ;
- Exercer la capacité d'analyse critique du candidat ;
- S'intégrer dans une équipe.

ARTICLE 4 : RESPECT DES RÈGLES EN VIGUEUR

Les partenaires assurent avoir pris connaissance du dossier de stage et s'engagent à respecter tous les points de celui-ci, à utiliser les documents officiels conçus à cet effet et présents dans ce dossier.

ARTICLE 5 : CONFIDENTIALITÉ

Le stagiaire reconnaît que, sauf stipulation écrite contraire, sont réputées confidentielles les informations (documents pédagogiques, savoir-faire, projets, listing d'athlètes...) auxquelles il aura accès directement ou indirectement dans l'exécution des tâches qui lui seront confiées.

En aucun cas, tant pendant l'exécution du stage qu'après son terme, quelle que soit la nature ou la forme de ces informations, le stagiaire n'en divulguera le contenu de quelque façon que ce soit et n'en fera usage pour son propre compte ou le compte d'un tiers.

ARTICLE 6 : RESPONSABILITÉ CIVILE ET ASSURANCES

La structure d'accueil et le stagiaire (pour les dommages qu'il pourrait causer aux personnes u aux biens dans le cadre de son stage) déclarent être assurés.

ARTICLE 7 : ABSENCE ET INTERRUPTION DU STAGE

Toute difficulté survenue dans le déroulement du stage devra être portée à la connaissance de tous les intéressés afin d'être résolue au plus vite.

Interruption temporaire :

Pour toute interruption du stage (maladie, maternité, absence injustifiée...) le M.S. avertira le responsable des formations LBFA par courriel.

Interruption définitive :

En cas de volonté d'une des trois parties (Structure d'accueil, opérateur de formation (LBFA), stagiaire) d'interrompre définitivement le stage, celle-ci devra immédiatement en informer les deux autres parties par écrit. Les raisons invoquées seront examinées en étroite concertation. La décision définitive d'interruption du stage ne sera prise qu'à l'issue de cette phase de concertation.

ARTICLE 8 : PROGRAMME DU STAGE

Date prévue du début du stage : ____/____/____

Date prévue de fin du stage : ____/____/____

DATES PRÉVUES : **10 séances de minimum 1h00**

1.	7.
2.	8.
3.	9.
4.	10.
5.	(11.)
6.	(12.)

Nombre de séances prévues : **Durée des séances :**

.....

Resp. formations
LBFA
Date + signature

Maître de Stage
Signature + Nom

Structure accueillante
Signature + Nom

Stagiaire
Signature + Nom

9.2 Fiche de guidance





FICHE DE GUIDANCE



RÈGLES GÉNÉRALES:

En plus de l'évaluation que le Maître de stage doit réaliser pour le stage, il doit également effectuer une guidance dans le cadre de la formation du stagiaire afin que celui atteigne les objectifs terminaux en fin de stage.

Ces guidances servent à orienter, guider le stagiaire en cours de route et fixer des objectifs intermédiaires qui seront des moyens d'atteindre les compétences terminales. C'est un moyen de communication précieux pour les 3 parties (Maître de stage, stagiaire et opérateur de formation)

A cet effet, le Maître de stage doit utiliser la fiche qui se trouve à la page suivante et les réaliser en parfaite transparence avec le stagiaire.

Le stagiaire fera autant de copie que de leçons (normalement 10) et après chaque guidance, le stagiaire doit scanner et envoyer la fiche par email au responsable des formations LBFA.

Ces fiches doivent rester dans le dossier de stage du stagiaire et doivent être présentées à chaque fois que le responsable des formations de la LBFA le demande ou à chaque fois qu'un chargé de mission effectue une visite sur les lieux du stage

FICHE DE GUIDANCE N°/10

Nom stagiaire :

Nom Maître de stage :

Date de la visite : _____ / _____ / _____

Manquements

Solutions, moyens, conseils

Gestion matérielle : Espace, timing, matériel...

Gestion sécuritaire :

Gestion des contenus d'apprentissage :

Gestion relationnelle : Communicat°, rétroact°

Gestion de la méthode :

Signature M.S

Signature stagiaire

9.3 Fiche de préparation de séance



document à faire signer par le maître de stage après chaque séance

STAGE MONITEUR SPORTIF INITIATEUR en Athlétisme Exemplaire type d'une séance d'entraînement

Candidat : NOM PRÉNOM

LIEU CERCLE

Maître de stage : NOM PRÉNOM

Séance du : deh..... àh.....

Nombre d'athlètes prévus :(enfants de 7 à 12 ans)

THÈME(S) DE LA SÉANCE (disciplines enseignées)

- 1.....
- 2.....
- 3.....

SCHÉMA DE LA SÉANCE (description des différents exercices et progressions dispensés).

ÉCHAUFFEMENT DURÉE

CORPS DE LA SÉANCE DURÉE



RETOUR AU CALME
DURÉE

REMARQUES ÉVENTUELLES

**Signature stagiaire
Stage**

Signature Maître de



9.4 Évaluation Journalière du stage didactique

ÉVALUATION LEÇON N° / 10 MS initiateur	Candidat			
	Nom :			
	Prénom :			
	Club :			
	NA	EA	A	AM
Attitudes du candidat				
Il est ponctuel, il prépare son matériel à l'avance				
Il présente ses préparations à son MS avant la séance				
Il sait s'adapter aux différentes conditions				
Gestion du groupe				
Le candidat sait susciter le silence et l'attention				
Il se place correctement				
Il est attentif à tous les aspects sécuritaires				
Attitudes face au groupe				
Il est à l'aise avec le groupe				
Il adapte le ton de sa voix aux situations				
Il a une présence dynamique et active				
Il sait observer et corriger les grosses erreurs				
Il prend plaisir à entraîner				
Respect des directives du Maître de Stage				
Le stagiaire tient compte des remarques				
Il est capable de se remettre en question et d'évoluer				
Qualité de la préparation				
La préparation est soignée et détaillée				
Il anticipe le placement du matériel et le déplacement du groupe				
Contenu et choix des exercices				
Il utilise le jeu comme moyen d'apprentissage (éch., corps, RAC)				
La séance et les exercices sont variés et ludiques				
Il propose des contenus adaptés à l'âge et au niveau des enfants				
Connaissances techniques le candidat maîtrise les bases techniques des différentes familles :				
de courses de vitesse (sprint, haies, relais)				
de courses de 1/2 fond et de marche				
de sauts				
de lancers				
des éducatifs				
des étirements				
Maître de stage				
Nom:				
Prénom:				
Club:				
Diplôme:				
Date et signature du M.S.				
<p>STAGE : 10 séances (min 1h) à réaliser <u>avant l'examen oral</u>, sous la supervision d'un entraîneur diplômé avec 3 ans d'expérience active, avec un public de jeunes athlètes (agés de 7 à 12 ans)</p> <p style="color: red; text-align: center;">La grille d'évaluation journalière complétée et signée est à renvoyer au coordonnateur des formations . en même temps que la fiche de guidance</p>				

9.5 Évaluation Finale du stage didactique

ÉVALUATION FINALE DE STAGE MSinitiateur		Candidat			
 		Nom :		Prénom :	
		Club :			
		NA	EA	A	AM
Attitudes du candidat					
Il est ponctuel, il prépare son matériel à l'avance					
Il présente ses préparations à son MS avant la séance					
Il sait s'adapter aux différentes conditions					
Gestion du groupe					
Le candidat sait susciter le silence et l'attention					
Il se place correctement					
Il est attentif à tous les aspects sécuritaires					
Attitudes face au groupe					
Il est à l'aise avec le groupe					
Il adapte le ton de sa voix aux situations					
Il a une présence dynamique et active					
Il sait observer et corriger les grosses erreurs					
Il prend plaisir à entraîner					
Respect des directives du MS					
Le stagiaire tient compte des remarques					
Il est capable de se remettre en question et d'évoluer					
Qualité des préparations					
Les préparations sont soignées et détaillées					
Il anticipe le placement du matériel et le déplacement du groupe					
Contenu et choix des exercices					
Il utilise le jeu comme moyen d'apprentissage (éch., corps, RAC)					
Les séances et les exercices sont variés et ludiques					
Il propose des contenus adaptés à l'âge et au niveau des enfants					
Connaissances techniques le candidat maîtrise les bases techniques des différentes familles :					
de courses de vitesse (sprint, haies, relais)					
de courses de 1/2 fond et de marche					
de sauts					
de lancers					
des éducatifs					
des étirements					
<p>STAGE : 10 séances (min 1h) à réaliser avant l'examen oral, sous la supervision d'un entraîneur diplômé avec 3 ans d'expérience active, avec un public de jeunes athlètes (agés de 7 à 12 ans)</p> <p>La grille d'évaluation complétée et signée est à renvoyer à la L.B.F.A. en même temps que le rapport de stage</p>		<p>Maître de stage (M.S.) Nom: Prénom: Club: Diplôme:</p> <p>Certifie que le stagiaire a effectué ses 10 séances de stage avec le public visé par la formation MSIn</p> <p>Date et signature du M.S.</p>			
Bilan du stage réservé à la L.B.F.A.					
réussi		refusé			